

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**VRAC**  
MÉTROPOLE  
NANTES  
Vers un réseau  
d'achat en commun

# VRAC

VERS UN RESEAU D'ACHAT EN COMMUN

## Métropole NANTES

# 2025

JANVIER À DECEMBRE 2025





# SOMMAIRE

p.3 Rapport moral

p.4 La démocratie alimentaire en action

p.5 Temps forts de 2025

p.6 Triple tarification

p.14 Groupements d'achat

p.21 Catalogue de produits

p.24 Bénévolat

p.27 Logistique

p.28 Animation-Sensibilisation

p.32 Caisses Communes de l'Alimentation

p.40 Ancrage, plaidoyer, communication

p.41 Conseil d'administration

p.42 Réseau VRAC

p.44 Ressources humaines

p.45 Financements

p.47 Perspectives



# RAPPORT MORAL

## Créer les espaces collectifs de confiance et de liens

**Vrac Métropole Nantes porte, dans chacune de ses actions, une idée à la fois simple et profondément exigeante : se nourrir ne devrait jamais être une humiliation. Se nourrir est un droit. Choisir ce que l'on mange est une liberté.** Et cette liberté nous oblige.

**L'année 2025 aura été celle des projets audacieux**, que nous avons su concrétiser comme la caisse commune alimentaire. Elle aura aussi été marquée par l'augmentation du nombre de nos adhérent.e.s et par la confiance renouvelée de nos partenaires. Mais surtout, cette année aura mis en lumière l'urgence absolue du lien, de la rencontre et de la confiance collective.

Car derrière chaque commande, chaque tablée, chaque visite à la ferme ou chaque animation, il y a des personnes, des histoires, des dignités non négociables et surtout, surtout, des envies de collectif et de faire ensemble. **Et c'est peut-être là, le véritable cœur battant de Vrac Métropole Nantes.**

Nous sommes animés par la conviction que, dans les bénévoles engagés, dans les paroles échangées, dans les épiceries organisées et dans les décisions construites ensemble au sein de notre conseil d'administration, nous faisons vivre non seulement la solidarité, mais aussi la démocratie, concrètement, simplement, en affirmant le pouvoir d'agir mais surtout celui de choisir.

**Nous croyons en des bénévoles qui questionnent, proposent, inventent, refusent** la résignation et nous rappellent chaque jour que la solidarité n'est pas un vain mot, mais une pratique vibrante.

**Nous croyons en une gouvernance qui ne confisque pas la parole, mais la partage.** Une gouvernance où chacune, chacun peut contribuer, contester, proposer, construire.

Nous y croyons, et le récent travail de Vrac France et de Bénédicte Bonzy, sociologue anthropologue qui, pendant plusieurs mois a mené une recherche immersive au cœur de plusieurs associations Vrac, nous prouve que nous devons continuer, parce que la force du lien que nous portons collectivement est sûrement une partie de la réponse aux enjeux que traversent notre société qui se fragmente et n'arrive plus à créer les conditions de notre vivre ensemble.

Alors oui, c'est un mouvement de fond, qui demande du temps, de l'écoute, de l'humilité, mais nous savons que c'est la condition même de notre cohérence.

**Nous affirmerons toujours que l'accès à une alimentation digne passe par le respect du choix, la participation des citoyens et citoyennes et la construction collective de solutions.**

Ce chemin est plus exigeant, c'est vrai, mais c'est le seul à la hauteur de nos convictions.

Alors, continuons.

Continuons à essayer, à questionner, à douter, à rêver, à transformer nos quotidiens.

Continuons à faire naître des lieux d'engagement, d'écoute et de réponses concrètes aux besoins.

Continuons à tisser des liens, à inventer d'autres façons de partager, de se retrouver et de nous nourrir.

**Continuons, oui, mais surtout, surtout, continuons tout cela ensemble.**

Emilie Sarrazin, présidente

# VRAC SUR LA METROPOLE NANTAISE

## La démocratie alimentaire en action

En quelques années, l'enjeu de l'accessibilité alimentaire a gagné du terrain dans les politiques publiques et dans les actions sur les territoires. En ce sens, le projet de VRAC, renouvelant l'aide alimentaire en prenant en compte les questions de qualité, de santé et d'écologie, a participé à faire avancer cette question. **Avec pour objectif, la défense d'une alimentation partagée basée sur le choix et la dignité.**

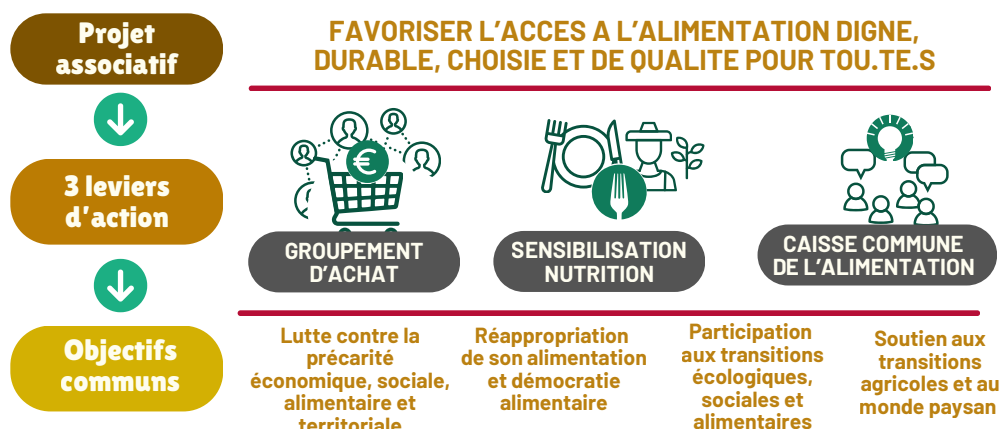
Si l'accessibilité et la proximité de l'offre est au cœur des groupements d'achat monté par VRAC, **la participation des premiers concernés est un point central du projet.** Derrière ce pouvoir d'agir et la défense de l'action collective, il y a pour VRAC la volonté de développer un projet de démocratie alimentaire, c'est à dire les moyens dont chacun.e d'entre nous peut **reprendre du pouvoir sur notre alimentation et se reconnecter à la façon dont elle est produite.**

VRAC porte en effet tant dans ses valeurs que dans ses actions que l'alimentation n'est pas qu'un acte privé mais un acte aussi public, politique. Que nos choix alimentaires influent l'organisation de l'agriculture, ses effets sur la santé, l'environnement, sur l'égalité, les solidarités, le vivre ensemble.

VRAC défend l'idée que l'alimentation n'a pas qu'une fonction biologique (remplir les ventres) mais aussi une fonction sociale (lien social, vie en collectif...), économique, identitaire (liée à l'appartenance à une famille, une culture, une communauté...).

**Derrière la démocratie alimentaire, il y a donc l'idée que chacun.e puisse avoir accès à une alimentation choisie et digne,** que chacun.e est accès à une information éclairée sur ce que l'on mange et sur la façon dont l'alimentation est produite, que chacun.e puisse participer à l'activité alimentaire et finalement, que tou.te.s puissent orienter l'évolution du système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat.

Au travers de ses épiceries éphémères, de son programme de sensibilisation nutrition ou de l'expérimentation de caisses communes de l'alimentation, **c'est donc bien la démocratie alimentaire et un réel droit à l'alimentation pour tou.te.s que VRAC invente et poursuit.**



Pour assurer son fonctionnement, VRAC s'appuie sur :

- une **ingénierie de projet**, basée sur un besoin en ressources humaines
- une **réponse logistique**, englobant les questions de sourcing, stockage ou de transports
- un **maillage partenarial**, tant dans les actions que dans son financement
- une **participation des habitant.e.s** dans la mise en œuvre concrète du projet

# TEMPS FORTS

## de l'année 2025

### JANVIER



#### PRESTATION LOGISTIQUE

Face à l'augmentation des commandes, VRAC fait appel à CAAP Ouest, structure d'insertion pour aider le besoin en logistique

### FEVRIER



#### CHANTIER JEUNE "ALIMENTATION"

Pour la seconde fois, un chantier d'une semaine "découverte de l'alimentation durable" est organisée pour un public jeune

### MARS



#### TARIFICATION DIFFERENCIEE

VRAC confirme pour la seconde année la mise en place d'une tarification différenciée jusqu'à -50% du prix coutant

### AVRIL



#### ASSEMBLEE GENERALE

Chaque année, VRAC souhaite proposer une AG ouverte et accessible pour permettre à tou.te.s de s'approprier son projet

### MAI



#### ATELIER CUISINE

VRAC propose une dizaine d'ateliers cuisine par an, basés notamment sur les légumineuses et les apports nutritionnels

### JUIN



#### TABLEE DE VRAC

Les tablées de VRAC, organisées chaque trimestre, permet de mettre un quartier à l'honneur et réunir une soixantaine de personnes pour un repas convivial

### JUILLET



#### PROGRAMMATION ESTIVALE

En juillet, VRAC renforce ses propositions d'animations, notamment de sorties fermes à destination des familles

### AOUT



#### LANCEMENT DE LA CCA

Lancement de la caisse commune de l'alimentation phase 1, en présence notamment de Johanna Rolland

### SEPTEMBRE



#### 4ème CONCOURS DE CUISINE

Devant 120 personnes, 10 équipes de cuisinier.e.s amateurs.trices participent au quatrième concours de cuisine VRAC

### OCTOBRE



#### NOUVEAUX PRODUITS

En concertation avec les adhérent.e.s, de nouveaux produits rejoignent le catalogue de VRAC : pruneaux, graine de sésame, purée de pommes...

### NOVEMBRE



#### CA et GOUVERNANCE

Composé de près de 20 habitant.e.s, le conseil d'administration travaille sur des enjeux importants : élections municipales, suite de la triple tarification...

### DECEMBRE



#### JOURNEE BENEVOLES

Chaque année, une centaine de bénévoles s'engagent à VRAC. La journée bénévole est autant un temps de formation, d'apprentissages que de convivialité

# TRIPLE TARIFICATION

accessibilité, croissance, effets et limites



## Fonctionnement du Fond Mieux Manger pour Tous

Depuis 2024, et toujours en cours en 2025, au travers d'une convention pluriannuelle entre VRAC France et le Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des **Familles dans le cadre du Fond Mieux Manger pour Tous et une mécanique de redistribution aux associations locales, VRAC Nantes a fait évoluer son modèle : Si le prix coutant reste visible, les produits sont désormais proposés via une triple tarification :**

- - 10% du prix coutant pour les habitants de quartiers prioritaires et locataires du parc social
- -50% pour des personnes en fragilité ou vulnérabilité alimentaire
- +10% pour des publics solidaires

De plus, l'enveloppe financière prévue par VRAC France pour VRAC Nantes restant contrainte, elle nécessite de suivre de près son utilisation et sa répartition entre compensation des produits et ingénierie, les deux étant prévues dans la subvention mais la répartition étant au libre choix de chaque VRAC.

Enfin, cette subvention n'est destinée qu'à certaines catégories de produits alimentaires, décidés par l'Etat.

## Des impacts multiples

Dans la suite logique de l'année 2024, **les impacts en 2025 de cette triple tarification ont été nombreux et ont nécessité des échanges réguliers en conseil d'administration et des adaptations** dans la mise en œuvre des groupements d'achat :

- poursuite de l'augmentation du nombre de commandes et du volume moyen de denrées panier
- logistique plus importante : préparation des commandes, transport, stockage...
- accueil et gestion des personnes lors des épicerie pour maintenir un cadre convivial
- capacité à répondre à la demande sous le prisme d'une enveloppe financière contrainte
- reporting, suivi et temps administratif plus important

## IMPACTS DE LA TRIPLE TARIFICATION



diversité des adhérent.e.s dont situation de précarité



Augmentation des commandes et du volume de denrées



logistique, préparation, transport, stockage



accueil et convivialité en épicerie



limitations (enveloppe financière, quantité...)



suivi et reporting administratif

## Des adaptations nécessaires

Face à ces évolutions, VRAC Nantes a pris plusieurs décisions au cours de l'année afin de pouvoir assurer le maintien dans la durée de la mise en oeuvre de la triple tarification :

- Appel en prestation à la structure Caap ouest en soutien au temps de préparation
- limitation des quantités commandables selon les produits
- évolution du catalogue de produits pour sortir une partie des produits non éligibles
- mise en place d'une nouvelle charte adhérent.e et bénévole
- limitation des nouvelles adhésions sur certains quartier
- Evolution du catalogue pour l'adapter au mieux aux produits éligibles par le FMMPT
- maintien de certains produits malgré leur non éligibilité
- nouvelle charte bénévole et adhérent.e.s

## ADAPTATIONS POUR LA TRIPLE TARIFICATION



Prestation  
extérieure sur  
logistique



Limitation des  
quantités  
commandables



Evolution du  
catalogue pour des  
produits éligibles



nouvelle charte  
adhérent.e et  
bénévole



limitation de  
nouvelles  
adhésion



répartition de  
l'enveloppe entre  
produits et  
ingénierie

## Des restrictions contraintes

Début 2025, L'Etat a décidé de faire évoluer unilatéralement les produits éligibles via le Fond Mieux Manger pour Tous, créant de nombreux questionnements pour VRAC Nantes comme pour les autres associations locales et la tête de réseau. En effet, **l'Etat a décidé de ne plus subventionner e manière généralisée les produits considérés comme gras, sucré ou salé, peu importe la qualité de ces produits** ou les recommandations nutritionnelles. Ces restrictions concernent notamment pour Nantes des produits tel que le Miel, le sucre, le cacao, la farine blanche, les pâtes blanches ou bien encore l'huile d'olive.

Pour ce dernier produit, aliment de base de la cuisine et très fortement impacté par l'inflation, des négociations s'engagent entre VRAC France et le ministère permettant in fine son maintien dans les produits éligibles. Les produits fromagers sont également maintenus.

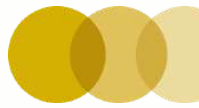
De son côté, VRAC Nantes, via son conseil d'administration et suite à plusieurs débats, fait le triple choix :

- de **sortir certains produits** pour l'ensemble de ces adhérent.e.s : cacao, pâtes blanches, certains jus
- de **maintenir, sur ses fonds propres, la triple tarification** : miel, sucre de qualité, jus de pommes, couscous
- de **faire entrer dans son catalogue de nouveaux produits** : flocons d'avoine, lentilles corail, graines de sésame, pruneaux, noix de cajou, purée de pommes, curcuma

De plus, VRAC Nantes publie une tribune auprès du réseau et de la préfecture de Loire Atlantique pour étayer son point de vue et son non alignement aux choix opérés.

## Des échanges nombreux

La triple tarification, son application, sa mise en oeuvre et ses adaptations auront donc particulièrement alimentés les échanges et les débats au sein du réseau VRAC, entre les différentes associations et au sein de VRAC France, mais également à VRAC Nantes. **Sujet incoutournable des espaces de gouvernance**, conseil d'administration en premier lieu, il aura aussi nécessité des temps d'informations, d'explicitations auprès des adhérent.e.s, premiers concernés par les changements, évolutions ou restrictions liées au Fond Mieux Manger pour Tous.

**Tribune VRAC Nantes suite aux restrictions des produits****JUSTICE ALIMENTAIRE ET DIGNITÉ, VRAC NANTES EST FIÈRE DE TOUS SES PRODUITS**

Vrac Métropole Nantes est une association qui, chaque jour, essaie de mettre de la dignité là où souvent elle est oubliée, dans les assiettes.

Vrac mobilise des habitants et habitantes dans les quartiers populaires, des collectivités, des services de l'Etat, des bailleurs sociaux, des fondations et des acteurs privés pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à des produits de qualité.

C'est pour lutter contre la précarité alimentaire et proposer l'accès à une consommation choisie et responsable que Vrac existe et c'est dans cet esprit que Vrac Métropole Nantes a choisi de s'inscrire dans le fond mieux manger pour tous, convaincue que personne ne souhaite mal donner à manger à ses enfants comme à lui-même.

Un an après, alors que cette possibilité d'accès à des produits de qualité a prouvé que le besoin était criant, nous voilà dans un dilemme, celui de choisir des aliments avec un sentiment terrible d'une forme de présomption d'incompétence alimentaire par celles et ceux pour qui ce fond a été pensé.

Il nous faudrait retirer la farine ou les pâtes blanches pour être certains que nos adhérent.e.s mangent sainement? Il nous faudrait accepter de vendre à certain.e.s d'entre eux des produits et pas à d'autres? Il nous faudrait distinguer en fonction d'une situation économique ou sociale si une personne peut ou non acheter de la semoule ou du miel au tarif qui lui était accordé avant ?

Sous quel motif ? Que la précarité dans laquelle il ou elle se trouve déjà nous permettrait de lui dire que le sucre n'est pas bon ?

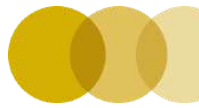
C'est oublier que se nourrir est d'abord une histoire de goût, de plaisir, de souvenirs, de partage et de transmission, c'est oublier ensuite qu'acheter 1 kilo de sucre permet de faire un gâteau pour son voisin, une douceur pour ses enfants ou un joli caramel au beurre salé pour ses amis.

A l'incompréhension de cette mesure s'ajoute l'indignation, l'absence de choix et de justice. Nous ne pouvons décemment adhérer à cette proposition.

Conscient.e.s que les contraintes budgétaires s'imposent à tous et après un débat généreux et militant en conseil d'administration, nous avons fait le choix de ne pas retirer des aliments à certain.e.s adhérent.e.s mais, de façon solidaire, de limiter à tous et toutes les quantités mensuelles.

C'est le mieux que nous pouvons faire, c'est le plus raisonnable mais surtout le plus digne.

Les membres du conseil d'administration de VRAC Métropole NANTES



## Les effets de la tarification différenciée

Au cours du premier semestre 2025, **VRAC Nantes a mis en place une évaluation de l'impact de la tarification différenciée auprès de 121 adhérent.e.s bénéficiant d'un tarif à -10% et à -50%** afin de récolter leur retour sur l'évolution de leurs alimentations, de leurs pratiques alimentaires et de l'effet de l'accessibilité proposé par l'association.

Parmi les enseignements de cette étude par questionnaires, on peut noter :

- 30% d'adhérent.e.s disent que leur alimentation a beaucoup évolué, 56% un peu
- 51% d'adhérent.e.s ont le sentiment d'avoir une meilleure alimentation, 34% un peu
- 92% d'adhérent.e.s considèrent qu'ils ont accès à des produits de meilleures qualités nutritionnelles
- 95% d'adhérent.e.s considèrent qu'ils ont accès à des produits meilleurs pour leur santé
- 70% d'adhérent.e.s ont découvert de nouveaux produits
- 78% d'adhérent.e.s sont plus de plaisir à cuisiner
- 66% d'adhérent.e.s ont fait évoluer leurs avis sur les aliments issus de l'agriculture biologique



**86% affirment que leur alimentation a évolué**



**95% ont le sentiment d'une meilleure alimentation**



**95% considèrent qu'ils ont accès à des produits meilleurs pour leur santé**



**78% déclarent avoir plus de plaisir à cuisiner**

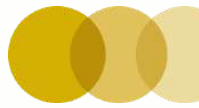
## Que retenir après deux ans ?

Alors qu'historiquement, VRAC proposait des produits de qualité à prix coutants, le Fond Mieux Manger pour Tous a permis de proposer une tarification différenciée auprès des adhérent.e.s.

**Cette mise en place d'une triple tarification a nécessité de repenser largement les modalités et process de mise en œuvre des groupements d'achat.** Elle a amené de nombreux questionnements et débats, au sein de VRAC Nantes et entre les associations du réseau. Elle a demandé des adaptations régulières et une navigation "à vue" de tou.te.s dans un contexte récurrent d'interrogations sur sa continuité et ses modalités d'application. Elle a parfois amené des incompréhensions, des désaccords et des choix contraints.

Mais dans le même temps, **la triple tarification et l'accessibilité financière qu'elle permet représente une opportunité réelle et nécessaire pour s'adresser à des personnes en situation de précarité alimentaire** et répondre à l'augmentation des situations de vulnérabilités économiques et sociales. Elle représente en ce sens une chance pour porter plus fort le projet politique de VRAC d'un droit à l'alimentation pour tou.te.s.

Ainsi, bien plus qu'une nouvelle proposition tarifaire, la triple tarification modifie fortement le projet de l'association et se pose aujourd'hui comme le nouveau modèle de VRAC Nantes. Elle sous entend pour autant une dépendance réelle aux choix politiques ministérielles tant dans les budgets alloués que dans les orientations alimentaires décidés.



## Tribune VRAC Nantes sur deux ans de triple tarification

### **Les gens viennent pour le prix, reviennent pour la qualité et restent pour la considération, le lien et la capacité de choisir**

Depuis 2 ans, la mise en place du FMMPT a pris une place majeure dans les échanges, temps de travail, questionnements entre les différentes associations du réseau VRAC.

Impactant tant l'ingénierie que le travail des équipes, la logistique inhérente à l'action que le projet politique, les financements que les postures, le « public » touché que sa place au sein du projet.

A Nantes, depuis le lancement de la réflexion, le conseil d'administration<sup>1</sup> a été largement associé aux choix faits localement. Avec en préalable, le postulat partagé que la baisse du prix des denrées était une opportunité pour l'association de répondre à son enjeu d'une plus grande accessibilité face à une réalité observée depuis la création locale de VRAC : le prix coutant, cumulé à l'inflation grandissante, ne permettait pas de toucher des habitant.e.s en situation de vulnérabilités ou précarités alimentaires.

Passé ce constat, il a fallu, ici comme ailleurs, travailler l'approche, l'identification des personnes, le discours, les critères, les limites. Il a fallu aussi revoir de manière très concrète l'espace de stockage, la façon de gérer l'augmentation des volumes, la logistique de préparation et de transport, l'organisation des épiceries, l'augmentation des adhérent.e.s, le besoin de bénévoles. Il a fallu se repositionner régulièrement, sur les limitations de quantité, sur les dérogations possibles aux critères basés uniquement sur le quotient familial, sur les changements d'éligibilité des produits, sur la prise en charge localement de ces produits devenus non éligibles. Sur la nécessité enfin de convivialité et d'appropriation du projet par les habitant.e.s.

Deux ans après sa mise en place, un nouveau constat s'impose : la tarification différenciée a changé d'une certaine mesure le projet politique de VRAC et a repositionné localement l'association dans le champ de l'accessibilité alimentaire. Nous y avons gagné en reconnaissance, en place sur le territoire vis à vis des autres acteurs associatifs, des collectivités ou des bailleurs sociaux. Nous y avons gagné en légitimité à porter une parole sur l'accessibilité, sur la lutte contre la précarité alimentaire, sur le soutien au monde paysan, la promotion de l'alimentation saine, durable et choisie et de fait gagné du terrain sur l'idée de démocratie alimentaire.

Bien sûr, comme dans les autres VRAC, nous avons dû repenser l'ensemble de la mise en œuvre de notre action. Mais avec une certitude : les habitant.e.s ne viennent pas ou peu à VRAC sur l'envie de plus de démocratie alimentaire. Ils et elles viennent d'abord sur la possibilité de prix abordables. Comme une grande partie d'entre nous, ce qui guide les choix alimentaires, c'est d'abord la possibilité financière. Nous acceptons volontiers que les gens viennent d'abord pour le prix. C'est alors à nous de faire qu'ils reviennent pour la qualité et qu'ils restent pour la considération, le lien et la capacité de choisir.

A Nantes, nous avons mené une enquête d'avril à juin 2025, par questionnaires sur les épiceries, à laquelle 191 personnes ont participé. Parmi elles, 86% disent entre autres que leur alimentation a évolué en venant à VRAC, 95% considèrent qu'elles ont accès à une meilleure alimentation pour leur santé, 78% qu'elles ont plus de plaisir à cuisiner.

Une grande partie des gens vient à Vrac pour manger moins cher. Puis vient le temps de manger meilleur. Et alors le moment de reprendre du pouvoir sur l'alimentation. Et parce que plus de gens mangent mieux, notre discours devient plus audible.

Alors plutôt que d'appréhender que notre projet soit dévoyé au profit d'une simple action de facilité tarifaire, nous avons retravaillé l'ensemble de nos modes d'intervention. Pour anticiper ou ajuster l'augmentation des commandes, la nécessité de garantir liens et convivialité, de continuer à porter les enjeux d'appropriation alimentaire, de dignité et de choix.

- Nous avons modifié nos horaires d'ouverture d'abord: nos épiceries sont ouvertes de 12h à 15h. Oui c'est contraignant, c'est parfois excluant, mais cela a eu plusieurs effets bénéfiques: limiter mécaniquement le nombre de personnes; favoriser un cadre de travail tenable pour les salarié.e.s. et des journées qui ne sont pas à rallonges. Mais également favoriser un cadre d'achat plus serein: de 12h à 15h, les adhérent.e.s peuvent venir sur leur pause déjeuner. Peuvent solliciter un.e voisin.e ou un.e autre habitant.e pour venir récupérer les denrées. Ne sont pas pressé.e.s par les enfants à récupérer, le dîner à préparer, l'activité sportive ou de loisirs qui débutent ou la fermeture des autres magasins. Iels ont le temps et acceptent donc que s'approvisionner à VRAC peut prendre du temps.
- Nous avons revu notre planning d'épiceries qui s'étaient désormais sur 7 jours distincts contre 4 avant le fond MMPT (nous faisons avant la mise en place du Fond des journées de doubles épiceries en scindant l'équipe contre un jour par épicerie aujourd'hui). La répartition de l'équipe se fait un jour sur deux en moyenne, ce qui permet d'alléger la charge mentale et émotionnelle que peuvent générer les journées au sein des groupements d'achat.
- Nous fonctionnons sur 9 mois d'épiceries, avec une pause estivale en juillet/août et une pause hivernale en janvier, qui permet notamment de stabiliser les stocks d'un point de vue comptable.
- Nous avons retravaillé au sein du CA une charte d'adhérent.e.s qui met en avant le respect, la bienveillance et l'interdiction de propos discriminatoires ou stigmatisants. Celle-ci est distribuée à chacun.e des adhérent.e.s, affichée en épicerie et nous permet, si le cas se présentait, d'intervenir voire d'exclure des personnes.
- Nous avons renforcé les éléments participants d'une convivialité et d'un pas de côté: cafés, thés, cake et gâteaux faits maison à chaque épicerie, musique...
- Nous avons renforcé la fonction d'accueil, avec un stand dédié, passage obligatoire pour tou.te.s et nous allons mettre en place des formations à l'accueil via une compagnie de théâtre forum
- Nous systématisons la possibilité de bénévolat pour tou.te.s, en en parlant à l'accueil, à la caisse, en l'affichant en épicerie, en faisant des bénévoles actuel.le.s les premier.e.s porte-parole du bénévolat. Pour cela, nous avons retravaillé la valorisation du bénévolat: journée collective de remerciements et formations, briefs et jeu collectif d'avant épicerie.
- Nous assumerions de ne pas ouvrir l'épicerie si les bénévoles manquaient à l'appel. Ce n'est jamais arrivé mais nous le portons dans notre discours.
- Nous sommes très transparents sur la mise en place du FMMPT, lors des épiceries, sur nos newsletters internet et papier: nous parlons d'où vient cette subvention, le montant de son enveloppe, les choix que nous pouvons faire et ceux qui s'imposent à nous. Nous évoquons l'impact sur la logistique, sur la capacité du camion, sur le stockage, sur la possibilité des productrices et producteurs à fournir autant de denrées. Nous mettons en avant les décisions du CA, composé en partie de personnes bénéficiant du tarif -50%.
- Nous assumons notre fonctionnement et le fait que celui-ci ne soit peut-être pas adapté à tou.te.s: oui VRAC c'est un moment limité dans le mois, c'est du temps pour prendre ses produits, c'est du temps pour payer, ce sont parfois des erreurs de préparation, des oublis.
- Nous avons limité les quantités commandables de produits, pour toutes et tous, et pour une grande partie des produits.

- Nous avons basculé une partie de nos temps de préparation en travaillant avec une association d'insertion, ce qui a permis à l'équipe de dégager du temps sur cet aspect du travail et d'en consacrer par ailleurs à la qualité des échanges et de l'intégration avec les adhérent.e.s.
- Nous sommes sortis de l'idée que la mixité sociale voudrait qu'elle ne passe que par le rassemblement, dans un même moment et sur un même lieu, de personnes pauvres et de personnes plus aisées. La mixité sociale existe sur un quartier prioritaire, de par des revenus différents, des parcours sociaux distincts, des cultures, des âges, des genres, des compositions familiales, des emplois, des vécus multiples. Avec le FMMPT, nous savions que de nouveaux adhérent.e.s arriveraient et que nos capacités n'étaient pas infinies. Alors nous avons décidé de nous concentrer sur les premier.e.s concerné.e.s par notre action et ne plus faire d'adhésion en dehors des critères -10% et -50%.
- Nous revendiquons que le FMMPT est vecteur d'un système de solidarité envers les plus pauvres. Et que ce mot n'est pas grossier. Et qu'être pauvre n'est bien souvent pas de la responsabilité des personnes mais le fruit d'un système d'injustice. Bien sûr, nous n'incitons pas les adhérent.e.s à dire de quelle tarification ils et elles relèvent. Mais pour plusieurs d'entre eux.elles, ce n'est pas un souci de faire savoir leur éligibilité aux tarifs -50% du prix coutant, certain.e.s même le revendiquent. Parce que la pauvreté ne définit pas qui l'on est. Parce que c'est peut-être aussi comme ça qu'on sort de la stigmatisation et de l'assignation.
- Nous avons accentué le programme d'animations, avec une plus grande proposition d'ateliers cuisine, de formations nutrition et de sorties à la ferme, et la mise en place de grands événements fédérateurs : tablées/banquets trimestriels de plus de 70 adhérent.e.s, concours de cuisine réunissant jusqu'à 120 personnes... Parce qu'encore une fois, si beaucoup de personnes viennent pour le prix, c'est à nous de participer à les emmener vers la convivialité, le lien social, le collectif mais également sur les espaces de développement de connaissances, d'apprentissages, de réflexions, de conscientisation autour de l'alimentation. Et donc de démocratie alimentaire.

Nous le savons, si nous avons pu faire cela, malgré forcément, comme tou.te.s, des difficultés régulières et des défis constants, c'est qu'entre autres nous pouvons compter sur une situation financière globalement sereine, au prix d'un travail important sur la recherche de fonds (du fonctionnement des épiceries mais aussi du programme d'animation/sensibilisation) ; Sur une équipe composée sur les épiceries de 3 salarié.e.s et deux volontaires ; Sur un conseil d'administration de 16 personnes investies ; Sur une cinquantaine de bénévoles régulier.e.s présent.e.s chaque mois à laquelle se rajoutent des adhérent.e.s bénévoles plus ponctuel.le.s; Sur du temps que nous avons pu dégager sur la communication ; Sur un local de stockage équipé et mutualisé.

Et nous avons pleinement conscience que ces conditions ne sont pas le lot de toutes les associations locales du réseau parfois dans des situations plus complexes que la nôtre. Nos choix, comme les vôtres, nous les faisons au regard de nos moyens, notre temps, nos soutiens.

A Nantes, les discussions dans les instances de gouvernance et au sein de l'équipe ont été régulières, constantes, parfois émaillées de quelques désaccords mais avec toujours le souci des habitant.e.s. Elles ont été facilitées, disons-le, par un contexte politique et territoriale favorable: la création de l'association fortement portée par les associations de quartier, les collectivités et les bailleurs sociaux. Des politiques publiques allant dans le sens de l'accessibilité et de la qualité des produits. Une double logique territoriale de travailler à la lutte contre la précarité alimentaire et à la transformation agricole alliant enjeux environnementaux et sanitaires. Et des soutiens financiers encore présents et assurés malgré, ici comme partout, des budgets plus fortement contraints.

La force de notre réseau VRAC, c'est de pouvoir échanger, confronter, s'inspirer, mutualiser, capitaliser. C'est aussi pouvoir se rendre compte qu'à Nantes, le contexte politique, financier et partenarial nous est encore favorable. C'est réaliser que plusieurs autres associations VRAC n'ont pas la chance d'évoluer dans un cadre aussi « serein » et que les choix de chacune des associations sur le Fond MMPT est aussi guidé par ces éléments qui structurent nos projets locaux et parfois les orientent.

La force de notre réseau, c'est aussi pouvoir parfois être en désaccord, au-delà de ces facteurs externes, parce que nos positions sur le projet politique de VRAC ne sont pas totalement uniformes. Parce que nos histoires associatives, nos vécus de salarié.e.s et/militant.e.s sont plurielles, parce que nos parcours et nos compétences sont multiples. Parce que nos sensibilités sont diverses.

Alors oui, le FMMPT, s'il nous a apporté un nouvel élan a aussi soulevé avec lui de nouvelles difficultés et donc quelques dissonances et désaccords entre nous. Mais n'importe quelles évolutions internes ou externes au sein du réseau viendront nous froter dans notre projet politique. Parce que le contexte est mouvant, parce que nos associations ne sont pas figées, parce qu'il nous faut nous adapter encore et encore.

Ne nous excusons pas de ce que nous arrivons à faire localement et nationalement. Individuellement et collectivement. Oui à Nantes, nous avons sans doute des divergences à la marge avec des associations VRAC du réseau, sur la manière de se positionner politiquement sur un territoire, sur ses choix de produits, sur son organisation d'équipe. Et inversement aurait-on peut-être à redire sur des orientations que nous avons prises. Mais nous savons aussi que chaque association doit tricoter en fonction de son contexte local, de sa capacité à mobiliser des ressources financières, politiques, logistiques et humaines.

Le réseau a grandi, le nombre de salariés s'étoffe et ce ne sont pas aujourd'hui 10, 20 ou 40 personnes qui viennent avec leurs subjectivités sur le projet VRAC, leurs adhésions plus ou moins fortes sur les valeurs, mais plus de 120 personnes. 120 personnes aux parcours personnels, sociaux, professionnels, associatifs, militants, différents. Comment les échanges, la confrontation des idées, des points de vue et in fine la prise de décision ne pourrait-elle pas alors être plus complexe? Dans ces conditions, et malgré la nécessité de continuer à faire réseau ensemble, harmoniser sans uniformiser nos combats et la façon de les mener reste essentiel.

Débattre, convaincre, être en désaccord ou rendre plus complexe le consensus n'est pas forcément signe de problème au sein de réseau mais témoigne, à notre sens, de vitalité démocratique et d'enrichissement collectif.

Aux vues des contraintes nouvelles sur le FMMPT, nous ferons sûrement quelques choix qui nous sont propres, dans le respect du cadre collectif : passer à un tarif à -30% ou non, arrêter ou maintenir les adhésions, imputer 5, 20 ou 50% de la subvention FMMPT au fonctionnement, arrêter ou continuer la vente de certains produits... De notre côté, et parce que nous pensons que nous pouvons essayer, nous tenterons notamment de travailler au scénario du maintien d'une tarification à -50% même si ce choix reste pour le moment plein d'incertitudes. Mais nous ne jugerons pas les choix faits ailleurs, parce que nous savons qu'ils seront faits avec la même volonté de faire bouger les lignes et avec la même nécessaire prise en compte des leviers, des contraintes et des possibilités de chaque association.

Et nous continuerons à travailler collectivement, avec le réseau, avec sûrement parfois des points de vue divergents, avec possiblement des désaccords mais toujours dans un souci de cohésion et de certitude que ce que nous faisons ensemble, nous le faisons dans le même objectif de justice sociale, démocratique et alimentaire.

# GROUPEMENTS D'ACHAT

Des épiceries éphémères, pilier du projet



Vrac coordonne le développement de **7 groupements d'achat dans 6 quartiers prioritaires** de la métropole (Grand Bellevue dont Saint Herblain Est, Breil, Dervallières, Orvault Plaisance, Malakoff, Bottière Pin Sec) : En 2025, ce sont **63 épiceries éphémères** qui y ont pris place, à raison d'une épicerie par mois et par quartier.

Dans la poursuite de la mise en oeuvre de la triple tarification, 2025 aura connu un nombre record du volume de marchandises vendues, d'adhérent.e.s actif.ve.s et du nombre de commandes sur chaque quartier.

## PROCESS DE MISE EN OEUVRE DES EPICERIES

### Adhésion à l'association

L'adhésion à l'association, de 1€ par an, est possible :

- **tarification jaune** : -10% du prix coutant : pour les personnes habitantes de quartiers prioritaires, à petits revenus et/ou locataire du parc social : pas de besoin de justificatif
- **tarification verte** : -50% du prix coutant : la personne, sous couvert de justificatif, a un quotient familial inférieur à 400 pour une personne seule ou 550 pour un foyer. Au-delà du quotient familial, cette tarification peut être appliquée à la suite d'une orientation sociale.
- **tarification orange** : +10% du prix coutant : personnes imposables hors logements sociaux pour les adhérent.es déjà présent.es dans l'association. Adhésion annuelle à 10€. Pour autant, ce type d'adhésion n'est plus ouvert pour de nouvelles personnes depuis 2024.

### Commandes des produits en ligne

Pour chaque épicerie, **les adhérent.e.s peuvent commander via une plateforme numérique**, gérée par VRAC Nantes. Les commandes sont ouvertes durant une semaine et ferment 5 à 7 jours avant le jour effectif d'épicerie. Face à l'augmentation des quantités, les quantités commandables par foyer sont limitées pour un grand nombre de produits.

### Permanence physique de prise de commandes

Chaque mois et sur chaque quartier, deux personnes de l'équipe et/ou un.e adhérent.e formé.e tiennent **une permanence physique de prise de commande dans un lieu identifié du quartier**. Ce rendez-vous mensuel dure deux heures et est l'occasion pour les adhérent.e.s n'étant pas à l'aise avec l'outil informatique de passer leur commande, faire des retours sur les produits, poser des questions.

**256**  
heures

A raison d'une permanence et par mois, 252 heures de temps de travail ont été passées pour assurer une présence et un lien direct avec les adhérent.e.s sur les 7 quartiers de la métropole nantaise.



## Le catalogue de produits

**Le catalogue se compose d'une soixantaine de produits** et est réajusté chaque mois : légumineuses, fruits secs, féculents, épices, farines, miel, cafés et thés, oeufs, fromages, huile d'olive... Certains produits sont sortis du catalogue en 2025 (Cacao, mini-palets de chocolat, jus de bissap, de gingembres et de poire...) et d'autres sont entrés (pruneaux, lentilles corail, flocons d'avoine, purée de pommes...). Quelques produits d'hygiène et d'entretien sont aussi proposés. De plus, **chaque mois en vente directe, des légumes sont proposés.**

## Commande aux producteurs et fournisseurs

Pour éviter de travailler en flux tendu et parce que la trésorerie de l'association le permet, **un réassort complet du stock de produits est réalisé par l'équipe avant l'ouverture des commandes.** Celui ci est réajusté au fur et à mesure des prises de commandes par les adhérent.e.s afin d'éviter les ruptures de stock. **Certains produits sont commandés en très grande quantité pour bénéficier de prix à la baisse** (l'huile d'olive par exemple ou une commande de plusieurs palettes couvrent 3 à 4 mois d'épicerie). Le frais est commandé quelques jours seulement avant les épicerie pour correspondre au réel et éviter les pertes (oeufs, fromages).

## Préparation des commandes

Quelques jours avant l'épicerie, les commandes sont fermées et **deux journées distinctes de préparation de commandes sont nécessaires pour dispatcher les produits** sur les différents quartiers. VRAC s'est équipé de plusieurs jeux de seaux et pelles afin de préparer par journée 3 épicerie distinctes.

## Mobilisation des bénévoles

Chaque mois, l'équipe de VRAC s'appuie sur les adhérent.e.s ayant passés commandes pour les mobiliser sur un temps de bénévolat lors des épicerie. **Il faut 6 à 8 bénévoles par épicerie pour permettre le déchargement, l'installation, la tenue de l'épicerie et le rangement.** En plus des bénévoles, VRAC fait appel de manière régulières à des missions Plan Job (Association Léo Lagrange) et à des salarié.e.s de l'entreprise UMR via le partenariat signé entre les deux structures.

## Transport des marchandises et du matériel

Deux heures **avant l'ouverture des épicerie, les denrées et le matériel sont chargés dans le camion** par équipe de 2 ou 3 permanent.e.s de l'association (salarié.e ou service civique). L'ensemble est acheminé sur le lieu en camion, propriété de l'association. En fin d'épicerie, le camion repart au local de stockage ou l'ensemble de son contenu est déchargé.

## Eléments de convivialité

Au delà d'un lieu d'approvisionnement d'alimentation de qualité, **les épicerie de VRAC sont envisagées comme un espace collectif et convivial, lieu de rencontres, d'échanges et de lien social.** Pour favoriser cette convivialité, VRAC propose chaque mois un espace café et gâteaux fait maison par l'association. de la musique, des nappes colorés, un stand d'accueil participent également à rendre le moment agréable.

## Tenue de l'épicerie

L'installation de l'épicerie se fait 45 minutes avant son ouverture, de 12h à 15h. **Chaque adhérent.e est libre de venir à l'heure qu'il le souhaite.** Après avoir récupéré son bon de commande, imprimé préalablement par l'équipe, et pris connaissance des activités et animations à venir, iel est libre de déambuler sur chaque stand avant son passage en caisse. A la fermeture de l'épicerie, le camion est rechargé avec le matériel et les denrées restantes et la salle est rangée et nettoyée.

## lutte contre le suremballage et le gaspillage

En 2025, **80% des produits sont proposés en VRAC, limitant ainsi le sur-emballage**. Une partie des produits sont emballés (cafés, gel douche, jus, miels...) et une autre partie reconditionnée par VRAC (Beurre de Karité, épices). De plus, les produits étant proposés en VRAC, ils permettent à chaque adhérent.e de choisir la quantité souhaiter et de limiter le gaspillage alimentaire.

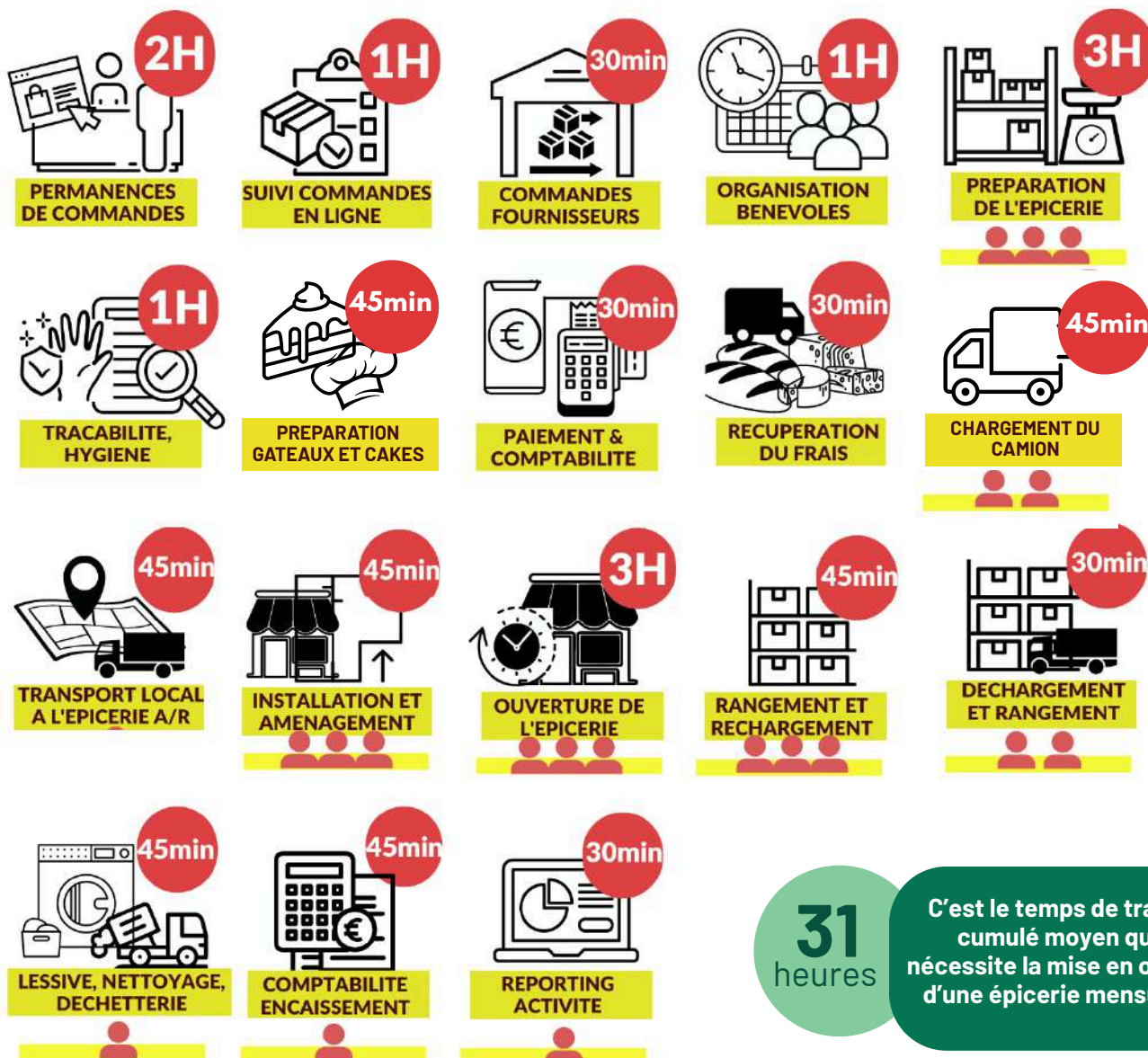
## Moyens de paiement

Il existe **trois moyens de paiement à VRAC Nantes** : en monnaie, en carte bancaire et en chèque. Pour ce dernier, il est possible de demander un encaissement différé que prendra en compte l'association.

## Fin du cycle d'épicerie : nettoyage, rangement, encaissement, reporting

Entre chaque cycle d'épicerie, **un temps est consacré au nettoyage du matériel et à son entretien** (recharge des balances, lessive, rangement du local de stockage, déchetterie, comptage du stock restant...). c'est aussi à ce moment là que les **encaissements des chèques de l'argent liquide sont faits à la banque**. De plus, un suivi et reporting du cycle d'épicerie est réalisé (nombre de commandes par quartier, chiffre d'affaires par quartiers, réajustement à faire...)

### TEMPS DE TRAVAIL CUMULE PAR EPICERIE



# BILAN DES GROUPEMENTS D'ACHAT

Une progression toujours significative



**3002 commandes traitées**

2545 commandes en 2024

1842 commandes en 2023



**plus de 33,4 tonnes de marchandises**

25 tonnes en 2024

16 tonnes en 2023



**118 670€ de chiffre de vente**

95 000€ en 2024

60 000€ en 2023



**170 000€ de marchandises à prix coutants écoulés hors remise (prix d'achat)**

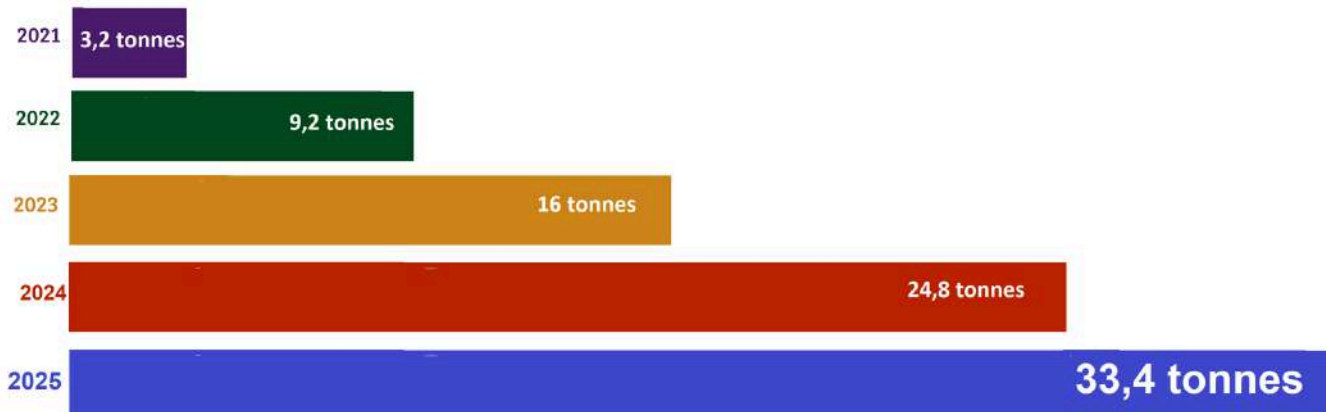
133 500€ en 2024

Si 2024 représentait déjà une augmentation de plus de 38% par rapport à 2023, **l'année 2025 se cloture avec un total de 3002 commandes traitées soient une augmentation de 18 %** en comparaison de l'année dernière et les 2545 commandes traitées et une **augmentation de 63% en 2 ans**.

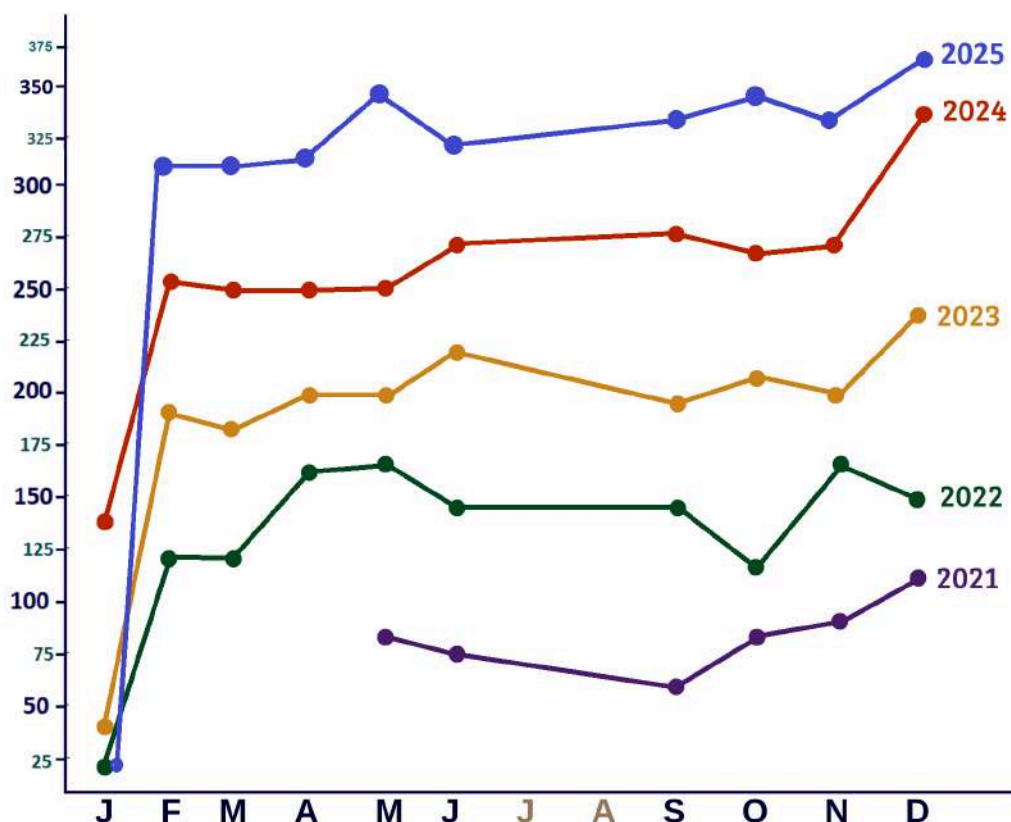
**91% des 686 foyers adhérents sont le public cible de VRAC, avec 51,5% des adhérent.e.s concernés par la tarification à moitié prix (-50%)** contre 36% en 2024.

De fait, le volume de marchandises vendues a également continuer à progresser avec un **total de 33 435 kilos en 2025** contre 25 tonnes en 2024 (augmentation de 34%) et 16 tonnes en 2023. Corrélié à cette progression, **le chiffre d'affaire 2025 s'élève à 118 670€** contre 95 000€ en 2024 représentant un **chiffre d'achat 2025 (prix coutant hors tarification) de 170 000€,** contre 134 000€ en 2024.

## Evolution de volume de marchandises



## Evolution du nombre de commandes



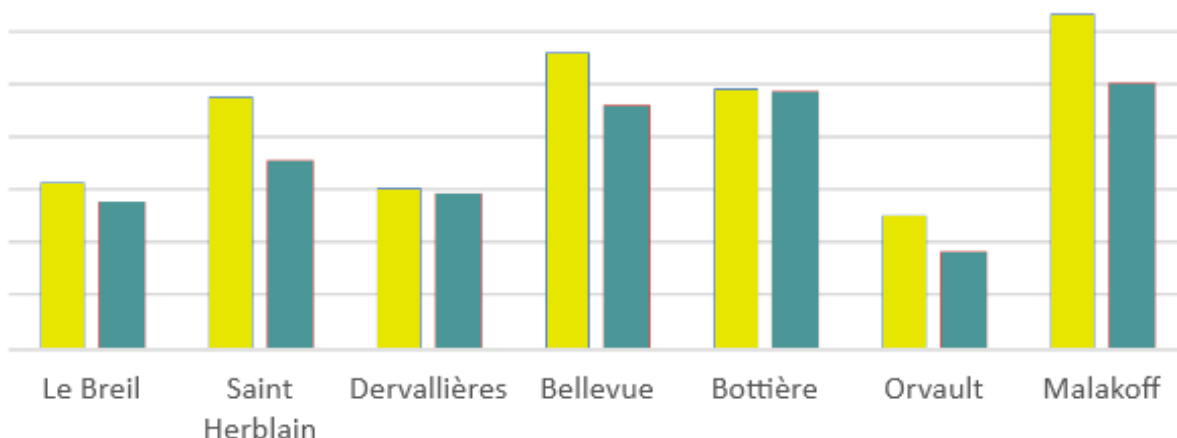
## Récapitulatif par quartiers et par tarification

	ADHESIONS				COMMANDES et VENTES					
	Total	-10%	-50%	10%	Commandes	Vente	-10%	-50%	10%	Hygiène
Le Breil	75	44%	50%	6%	311	12 438 €	4 281 €	5 615 €	998 €	1 554 €
Saint Herblain	109	39%	49%	12%	473	17 291 €	4 937 €	7 566 €	1 989 €	2 799 €
Dervallières	73	36%	54%	10%	301	13 696 €	4 579 €	5 463 €	1 821 €	1 833 €
Bellevue	120	39%	55%	6%	556	23 803 €	5 947 €	13 778 €	1 390 €	2 688 €
Bottière	112	47%	42%	11%	487	19 550 €	7 314 €	5 954 €	3 938 €	2 344 €
Orvault	67	44%	49%	7%	247	7 291 €	1 797 €	3 303 €	1 285 €	906 €
Malakoff	130	31%	61%	8%	627	24 601 €	5 034 €	15 400 €	545 €	3 621 €
<b>TOTAL</b>	<b>686</b>	<b>40%</b>	<b>51,5%</b>	<b>8,5%</b>	<b>3002</b>	<b>118 670 €</b>	<b>33 889 €</b>	<b>57 079 €</b>	<b>11 966 €</b>	<b>15 745 €</b>
							29%	48%	10%	13%

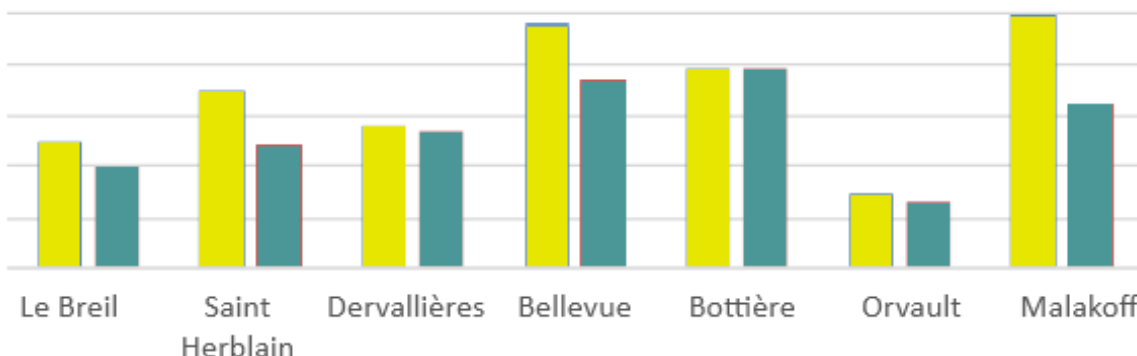


## Evolution par quartiers 2024-2025

### En nombre de commande



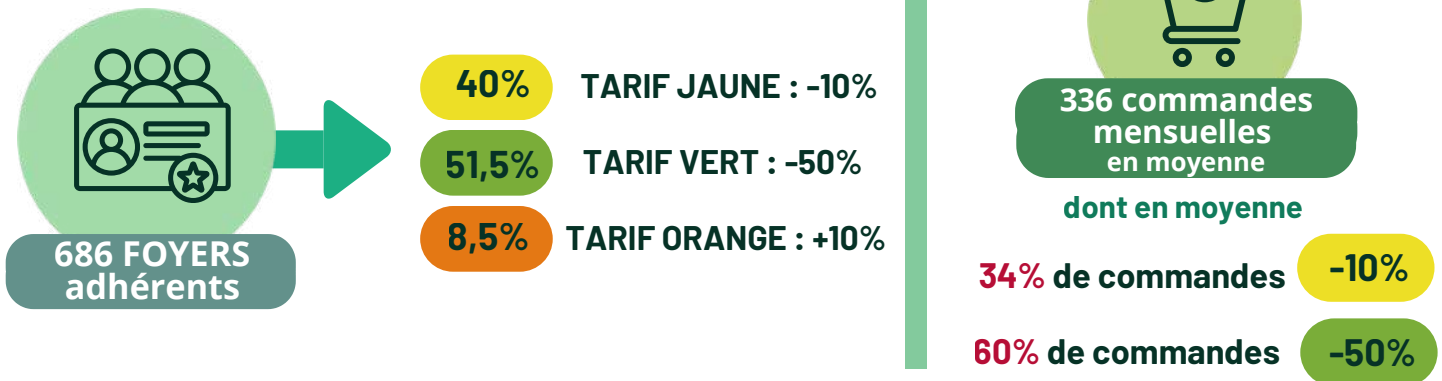
### En chiffre de vente



## COMPARATIFS 2021-2025

COMPARATIFS 2021-2025	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023	ANNEE 2024	ANNEE 2025
Nombre de groupements	4	7	7	7	7
Nombre d'épiceries	25	58	65	70	63
Nombre de foyers adhérents	220	468	698	681	686
Nombre de personnes touchées	540	1100	1596	1906	
Pourcentage adhésion 1€	82,50%	80,60%	86%	88%	92%
Nombre de produits proposés	48	61	63	65	74
Nombre de commandes	477	1315	1842	2545	3002
Chiffre d'affaire annuel	15 153 €	42 623 €	59 799 €	95 337 €	118 670 €
Chiffre d'achat annuel	15 153 €	42 623 €	67 700 €	133 500 €	170 000 €
Volume de marchandises	3200 kilos	9200 kilos	16000 kilos	24830 kilos	33 435 kilos
Bénévoles impliqué.e.s	68	102	90	92	117

## FOCUS PAR TARIFICATION



Si le nombre de foyers adhérents ayant commandé au moins une fois dans l'année est globalement stable entre 2024 et 2025, on assiste surtout à **une augmentation importante du nombre de commandes, signe de commandes plus régulières par foyers adhérent.es**. En effet, 2545 commandes ont été passées en 2024, contre 3002 en 2025, soit une augmentation de 18% sur les deux années.

On remarque que **la tarification verte (tarif à -50% du prix coutant) a évolué à la hausse en comparaison de 2025**, représentant désormais presque la moitié des ventes (48% du chiffre d'affaires annuel). En y ajoutant les 29% de chiffre d'affaires de la tarification jaune (-10% du prix coutant), **les groupements d'achat VRAC apparaissent comme une réelle réponse à la précarité alimentaire**, permettant à de nombreux foyers de réaliser quasiment un plein de courses chaque mois d'alimentation durable : le panier moyen d'un foyer à -50% est de 33 euros, soit 66 euros de marchandises à prix coutant.

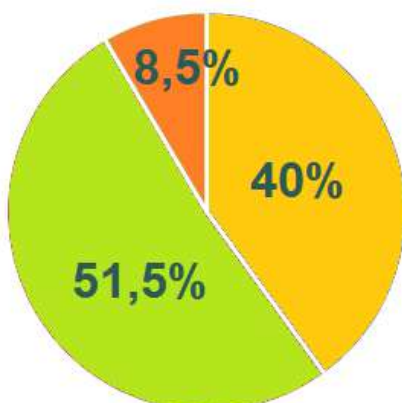
### PANIERS MOYENS :

Tarification verte : 66,53€ de marchandises

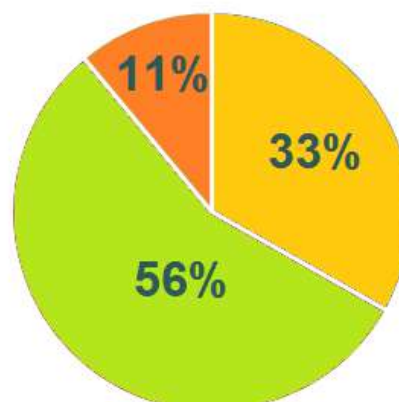
Tarification jaune : 35,08€ de marchandises

## Répartition par tarification

Répartition annuelle des commandes



Répartition annuelle du chiffre de vente



**Lecture du graphique (exemple tarif vert).** Les commandes des adhérent.es bénéficiant de la tarification à -50% du prix coutant représentent 51,5% des commandes et 56% du chiffre de vente.

# CATALOGUE DE PRODUITS

Une offre qui s'adapte

Tout au long de 2025, VRAC a proposé à ses adhérent.e.s une **74 références de produits**. Les produits proposés sont des **produits biologiques ou écologiques, en partie locaux et en circuits courts** et favorisant de manière générale des démarches durables sur les plans environnementaux et sociaux.

Sur ces 74 produits, l'année 2025 a connu plusieurs évolutions :

- un catalogue de base qui s'est maintenu
- des produits, désormais non remboursés par le FMMPT, sortis du catalogue : cacao, mini palets chocolat, jus de fruits (hors jus de pomme, maintenu)
- **des nouveaux produits à partir de septembre**, répondant aux critères du FMMPT : pruneaux, graine de sésame, noix de cajou, lentilles corail, purée de pommes, vinaigre de cidre.
- **une proposition mensuelle de légumes en vente directe** : radis noirs, tomates, concombres, choux fleurs, oignons, poireaux, échalottes, carottes, champignons, Butternut, aubergines.

Pour constituer son catalogue, VRAC construit des partenariats durables avec les fournisseurs et producteurs.rices et prend en compte dans son sourcing les prix des produits et la **compatibilité des valeurs éthiques des producteurs.rices avec celles recherchées par l'association : critères sociaux, critères de durabilité, critères environnementaux.**

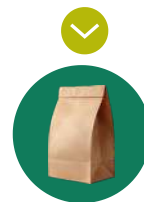
Les produits proposés aux adhérent.e.s sont donc :

- Des produits alimentaires en vrac : huile d'olive, farines, pâtes, légumineuses, fruits secs, céréales...
- Des produits frais : œufs, fromages, légumes...
- Des produits d'épicerie : miel, jus de pommes, épices...
- Des produits d'hygiène et d'entretien : shampoing, lessive, crème de jour

**74**  
produits  
différents  
proposés



**72%**  
proposés  
en Vrac



**90%**  
label de  
qualité (bio,  
écocert)



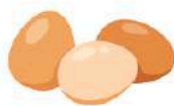
## VENTE DE PRODUITS



4016 litres  
d'huile d'olive



3243 kilos de  
fruits et légumes



35 243 oeufs



1838 kilos  
de pâtes



1331 pots  
de miel



1786 kilos de  
légumineuses



1717 kilos de  
fruits secs



1164 kilos  
d'amandes



1200 kilos  
de farines



584 kilos de  
flocons d'avoine



442 kilos  
de fromages



634 kilos de riz



113 kilos de  
protéines de soja



992 litres de jus  
de pommes



2132 litres  
de lessive



69 kilos d'épices

## Récapitulatif vente par produits (poids)

Fruits secs	1717 kilos
Amandes	1164 kilos
Noix de cajou	335 kilos

Légumineuses	1786 kilos
--------------	------------

Couscous	601 kilos
pâtes	1838 kilos
Quinoa	200 kilos
Graines de sésame	110 kilos
Riz	634 kilos

Farine blé noir	289 kilos
Farine T65	911 kilos
Flocons d'avoine	584 kilos

Légumes	722 kilos	
Pommes de terre	2050 kilos	
Champignons	46 kilos	
Purée de tomates	1114,5 kilos	2229 pots
Purée de pommes	336 kilos	547 pots
Pommes séchées	20,6 kilos	

Fromages	442 kilos
----------	-----------

Cacao	67 kilos
Sucre	1458 kilos
Mini palets cacao	245 kilos

Sel	375 kilos
Epices	69 kilos

Huile d'olive	4016 litres
Vinaigre de cidre	147 litres

Œufs	2110 kilos
Protéines soja	113 kilos

Miel	807 kilos
Confitures	182 kilos

Cafés	411 kilos
Thés et tisanes	87 kilos

Jus de pommes	992 litres
Jus bissap	140 litres
Jus gingembre	174 litres
Jus de poires	313 litres

lessive	2132 litres
liquide vaisselle	2111 litres
Gel douche	293 litres
Shampoing	163 litres
Crème de jour	5 kilos
Nettoyant multiusage	274 litres
Beurre de Karité	36 kilos

## La spécificité des légumes



Depuis 2 ans, **VRAC Nantes propose bien plus régulièrement une offre de légumes issus de l'agriculture biologique**, avec presque 3 tonnes écoulées en 2025, auxquels se rajoutent les légumes et fruits transformés (purée de tomates, purée de pommes). **Pour autant, les légumes imposent une logistique spécifique plus contrainte** : prévision plus complexe, conservation à adapter, durabilité plus limitée, volume dans le transport important... C'est donc en vente directe que ces produits sont proposés, hormis les pommes de terre. **Aux Dervallières, en lien avec la ferme urbaine portée par OCEAN, l'offre de légume est plus importante et mensuelle**, l'association partenaire vendant ses légumes sur l'épicerie VRAC.

## Récapitulatif producteurs et fournisseurs

 **25**  
FOURNISSEURS

 **12**  
PRODUCTEURS  
LOCAUX

 **5**  
PRODUCTEURS  
NATIONAUX

 **1**  
PRODUCTEUR  
INTERNATIONAL

 **7**  
FOURNISSEURS  
GROSSISTES

Ferme des neuf journaux	Bouguenais (44)	fromages
Les coteaux de la Divatte	Divatte sur Loire (44)	fromage
Ferme du limeur	La chapelle sur Erdre (44)	Œufs, légumes
Ferme de la Ploutière	Teillay (35)	Oeufs
Ferme du petit chemin	Montaigu (85)	Oeufs
Ferme des deux feuilles	Bouguenais	Légumes de saison
Ferme de S.et M. Gilbert	Chavagnes (85)	Légumes de saison
Le moulin des 4 saisons	Missillac	Quinoa, farines, lentilles
Ferme de l'Anfrenière	Saint Mars de Coutais	Farines
Rucher du Pays de retz	Saint mars de Coutais	Miels
Le champignon Urbain	Nantes	Champignons
Environnements Solidaires	Saint Herblain	Champignons
La pommeraie nantaise	Treillères	Jus de poires
Les coteaux nantais	Vertou	Jus de pommes
Le comptoir des Alouettes	Nantes	Confitures
Les Salines de Thierry	Noirmoutier (85)	Gros Sel
GAEC Ferme de Chassagnes	Gironde	Légumineuses
Ferme Vivien d'Anjou	Soudan (44)	Légumineuses
RESF Pontivy	Pontivy (56)	Pommes de terre
Coopérative agricole ZAKROS	Grèce	Huile d'olive (AOP)
Torréfacteur Destination	Gironde	Cafés bio
ETICMIAM	Toulouse	Amandes, pommes séchées
ALVEUS	Allemagne	Thés, tisanes
IRIS BIO	Italie	Coulis de tomates
ID BIO	Pyrénées orientales	épices
ACTIBIO	Mayenne (53)	Cacao, sucre, riz, couscous, pâtes, amandes, raisins secs, protéines de soja, fruits secs
APPROBIO	Betton (35)	Fruits secs, Riz, couscous
JCBE bio / GRAVIER	Sucé sur erdre / Gard	Gel douche, shampoing, lessive, liquide vaisselle, nettoyant, crème de jour

# BENEVOLAT

Pour et avec les habitant.e.s



Le bénévolat occupe une place centrale dans la mise en œuvre des épiceries VRAC. **Sans la participation active des habitant.e.s adhérent.e.s, les groupements d'achat et la tenue des épiceries éphémères ne pourraient avoir lieu.** Cet engagement repose sur un important travail de préparation de la part de l'équipe salariée : mobilisation des bénévoles, planification des créneaux, répartition des tâches et temps d'accueil et de « mini-formation » avant chaque épicerie.

Les missions confiées aux bénévoles sont multiples et essentielles, d'autant plus dans un contexte d'augmentation du nombre d'adhérent.e.s et des volumes de denrées commandées. Leur présence permet d'assurer l'accueil, la mise en place, la distribution et le bon déroulement des épiceries éphémères. Une nouveauté de cette année, ce sont à présent certaines permanences de prise de commandes qui sont effectués indépendamment par certain.e.s bénévoles.



**117 bénévoles impliqués en 2025 !**

**En 2025, 117 habitant.e.s se sont mobilisé.e.s bénévolement,** dont une part significative pour la première fois.

L'inscription au bénévolat s'est notamment développé via le site internet, sur lequel les adhérent.e.s peuvent désormais à la fois passer commande et s'engager sur des créneaux bénévoles. Cette évolution participe à renforcer l'implication des adhérent.e.s et leur rôle d'acteur.rice.s de l'association.

## RÔLES DES BENEVOLES



**PERMANENCE DE PRISE DE COMMANDE**



**DÉCHARGEMENT DU VEHICULE**



**INSTALLATION DE LA SALLE**



**ACCUEIL DES ADHERENT.E.S**



**DISTRIBUTION ET PESÉE**



**RANGEMENT ET RECHARGEMENT**

## Charte adhérent et bénévole 2025

Avec l'augmentation du nombre de commandes et la massification des groupements d'achat lors des épicerie mensuelles s'est posée la **nécessité de poser un cadre commun pour fluidifier le fonctionnement, prévenir des comportements gênants ou non acceptables voire discriminants** et maintenir une ambiance conviviale et respectueuse. Aussi, **plusieurs membres du conseil d'administration, habitant.e.s, adhérent.e.s et bénévoles, ont travaillé à une nouvelle charte adhérente et bénévole**. Celle ci est affichée lors de chaque épicerie et remis lors de l'adhésion.



Pour le bon fonctionnement des épicerie, l'implication des habitant.es est indispensable. Il est donc demandé à chaque adhérent.e dans la mesure du possible de s'impliquer dans l'organisation de l'épicerie : déchargement des marchandises, mise en place de l'épicerie, distribution des marchandises...

#### En étant adhérent et/ou bénévole, je m'engage à :

- Évoluer dans une posture bienveillante envers les autres bénévoles et adhérent.es
- Ne pas avoir de comportement discriminatoire
- Tourner sur les différents postes d'une épicerie en fonction des besoins identifiés
- Respecter les règles d'hygiène lors des épicerie
- Référer à le.la salarié.e présent.e les situations problématiques s'il y en a afin qu'il règle le problème.

#### De son côté, l'équipe de Vrac s'engage à :

- Assurer un cadre respectueux de toutes et tous lors des épicerie
- Être ressource en cas de situation problématique
- Bannir tout comportement discriminatoire.

Pour rappel, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Défavoriser, dévaloriser ou dénigrer une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap ou encore ses opinions politiques ou philosophiques est interdit et répréhensible par la loi.





## FORMATION ET VALORISATION BENEVOLAT



En 2025, VRAC a renforcé ses actions de formation et de valorisation du bénévolat, afin de soutenir l'engagement des adhérent.e.s et de **créer des espaces d'échange et de réflexion sur les thématiques proches de l'association.**

Deux journées inter-bénévoles ont été organisées, au Breil en février et à Bellevue en décembre (exceptionnellement, cette année, deux journées ont été proposées au lieu d'une).

Lors de la première, les participant.e.s ont préparés un repas avec une diététicienne de formation pour un **déjeuner sain et délicieux** puis iels ont joués à un jeu de société créé par l'équipe de VRAC, pour **explorer de manière ludique** le fonctionnement d'associations, la démocratie alimentaire, sur l'alimentation bio. La seconde, organisée chez l'association RAPI, a combiné une **formation cuisine** avec une autre diététicienne et un atelier "Monopoly des discriminations" animé par l'Observatoire des inégalités, permettant de s'informer et d'échanger sur des sujets essentiels tels que les inégalités et les injustices d'accès aux droits.

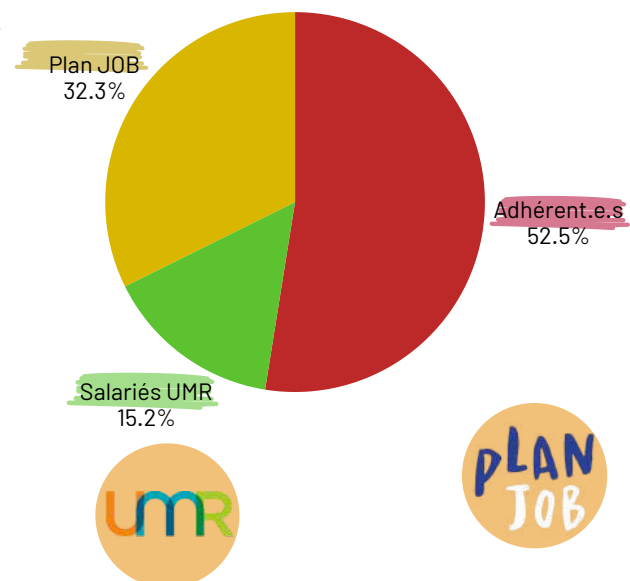
Par ailleurs, plusieurs adhérent.e.s bénévoles ont été formé.e.s à la tenue des permanences de prise de commandes, afin de les accompagner dans leur rôle aux côtés des salarié.e.s ou de tenir ces permanences de manière autonome.

Enfin, en septembre, VRAC a proposé une **formation théâtre sur le bénévolat en collaboration avec La Fabrique des Gestes**, structure spécialisée dans la mise en scène et la réflexion sur les pratiques associatives. Cette session a été particulièrement appréciée, offrant aux bénévoles un espace pour échanger sur leur poste et leur expérience au sein de l'association, et renforcer la cohésion et l'implication collective.

## UNE AIDE VENANT D'AUTRES STRUCTURES

Les épiceries éphémères fonctionnent grâce à l'implication majeures des bénévoles adhérent.e.s ; mais au-delà de leurs engagement, nous faisons également appel à d'autres structures :

- **32,2 %** sont des jeunes en **mission Plan Job**, un dispositif porté par Léo Lagrange. Cette structure, reconnue pour son engagement dans l'éducation populaire et l'insertion sociale chez les 16-21 ans, permet à des jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle en participant à des actions concrètes et solidaires.
- **15,2 %** sont des salarié.e.s volontaires de l'**UMR** (Union Mutuelle Retraite). C'est une structure qui agit pour la protection sociale et l'accompagnement des retraité.e.s nantais.
- **52,5 %** sont des bénévoles adhérent.e.s : en plus de faire leurs courses, ils et elles s'investissent dans la gestion et l'animation des épiceries éphémères. Cet engagement, bien que non obligatoire, est indispensable au fonctionnement des épiceries VRAC et à la dynamique collective de l'association.



# LOGISTIQUE

## Adapter les moyens aux besoins

La démarche enclenchée l'an passé de l'amélioration des process et espaces de logistique s'est poursuivie en 2025. Si en 2024, VRAC Métropole Nantes avait retravaillé son plan de Maitrise Sanitaire et a vu son habilitation aide alimentaire reconduite (période 2024-2029), l'accroissement de l'activité, toujours à la hausse en 2025, a nécessité de poursuivre cette dynamique d'évolution logistique : **prestation externe, réaménagement de l'espace, formations des équipes..**

### REAMENAGEMENT DE L'ESPACE

D'abord contrainte suite à la défection fin 2024 de la chambre froide principale dans le lieu mutualisé (avec le Kiosque Paysan et le Champignon Urbain), la réaménagement du local a permis de gagner en espace de stockage et de mieux identifier l'espace de préparation. VRAC s'est également doté d'une chambre froide individuelle de seconde main en lien avec Lieux Communs et les Ecosolies. Le plan de maitrise sanitaire a donc été revu et les procédures de stockage, de préparation et d'hygiène se sont donc stabilisés sur l'année 2025.

Un chantier ado, en lien avec le service jeunesse de la Ville de Nantes, a permis d'embellir la partie administrative de l'espace.

### PRESTATION EXTERNE

Face à l'augmentation des volumes et du temps nécessaire à la préparation des commandes en amont des épiceries, VRAC a fait appel à Caap Ouest, une association d'insertion, afin de mobiliser deux personnes sur deux sessions de préparation de 5 heures chacune, encadré par un permanent de VRAC. Cela a permis de décharger une partie de l'équipe et de répondre à la demande croissante.



### TEMPS DE FORMATION

Parallèlement à cette réorganisation, VRAC Nantes a mis en place plusieurs formations au cours de l'année 2025. En début d'année d'abord, mutualisé avec Vrac Rennes et Vrac Finistère, une formation "gestes et postures" dispensée par la croix rouge française. En cours d'année ensuite, via l'UGESS (Réseau des Epiceries Solidaires) et avec le concours de VRAC France, une formation autour de la sécurité et l'hygiène alimentaire, notamment sur les lieux proposant des produits en Vrac. De plus, l'association a fait intervenir la médecine du travail (SSTRN) afin de porter un regard et recevoir des conseils qu'en aux différentes obligations employeur et prévention des risques, notamment sur la partie logistique du projet.

### LES LIMITES DU TRANSPORT

Si Vrac a pu trouver des réponses sur le lieu de stockage afin de s'adapter à la croissance des volumes, un autre défi semble apparaître en fin d'année 2025 : le camion de l'association atteint sa limite en terme de capacité de volume de marchandises, ayant contraint l'équipe à le doubler par un véhicule personnel afin d'acheminer l'ensemble des denrées.

# ANIMATION-SENSIBILISATION

## Accompagner la réappropriation de l'alimentation



En 2025, VRAC a consolidé ses actions d'animation et de sensibilisation auprès des adhérent.e.s et des habitant.e.s des quartiers prioritaires de la ville. Ces initiatives ont contribué à renforcer la **réappropriation** durable de l'alimentation et à favoriser la découverte des producteur.rice.s et initiatives maraîchères locales sur la métropole nantaise.

Plusieurs animations ont été menées en co-construction avec les adhérent.e.s eux-mêmes ainsi qu'avec des acteur.rice.s agricoles du territoire. Ces temps visent à développer les connaissances, renforcer les compétences et répondre aux enjeux structurants portés par l'association.

En 2025, **31 temps d'animation** ont été organisés, mobilisant plusieurs centaines de participant.e.s sur l'espace public, au sein de structures partenaires et/ou directement chez nos producteur.rice.s. En moyenne, chaque animation a réuni une dizaine d'adhérent.e.s.

Plusieurs adhérent.e.s sont également venue.s accompagné.e.s de leurs enfants ou petits-enfants, favorisant ainsi des temps de découverte des fermes et d'**échanges autour du bien-manger entre générations**.

### LES ATELIERS CUISINE

**En 2025, VRAC a organisé 9 ateliers cuisine**, dont une grande partie animée par des adhérent.e.s eux-mêmes. Ces temps conviviaux ont permis de valoriser les savoir-faire des habitant.e.s et ont rassemblé 88 participant.e.s au total.

Lors de ces ateliers, nous mettons à l'honneur la saisonnalité, la qualité des produits, la diversification de l'alimentation, les alternatives végétariennes et, surtout, **le plaisir de cuisiner ensemble** (et de s'échanger de bonnes astuces). Ils contribuent à renforcer la confiance en cuisine, à donner envie de varier ses repas et à découvrir de nouvelles pratiques accessibles au quotidien.

Une part importante des participant.e.s découvrait ces ateliers pour la première fois, témoignant d'un renouvellement régulier du public et de leur rôle de porte d'entrée vers les autres actions de l'association. Nous veillons par ailleurs à varier les formats, les quartiers et les recettes afin de permettre au plus grand nombre de découvrir différentes manières de cuisiner, toujours dans une ambiance chaleureuse et collective.

### 4 NOTIONS CLES

Le programme d'animation sensibilisation-nutrition est déclinée sous différentes propositions autour de 4 notions clés :



**cuisiner  
pratiquer**



**remplacer  
substituer**



**savoir  
s'informer**



**prendre plaisir  
profiter**



## LES RENCONTRES PRODUCTEURS-TRICES

Les sorties à la ferme et les rencontres avec les productrices et producteurs partenaires de VRAC rencontrent toujours un vif succès. **En 2025, 8 sorties ont rassemblé 80 participant.e.s.**

Ces visites permettent de créer un lien direct entre les adhérent.e.s et le monde paysan, d'échanger sur les modes de production, de mieux comprendre l'agriculture biologique et d'aborder les réalités sociales et économiques du secteur agricole.



Chaque année, nous retournons chez certains producteurs proches et fidèles, comme la Ferme des 9 Journaux ou le Rucher du Pays de Retz, tout en veillant à diversifier les découvertes avec de nouveaux lieux tels que la Ferme de la Ranjonnière. Cet équilibre entre fidélité et nouveauté permet d'entretenir des partenariats solides tout en élargissant les horizons des participant.e.s.

## LES TABLEES DE VRAC

**Troisième année de concrétisation pour les tablées de Vrac, qui rencontrent à chaque édition un franc succès !** Le concept est simple : un quartier s'organise pour monter un groupe de cuisinièr.es et choisir un menu, conçu autour de produits locaux et de saison. L'invitation est lancée pour tout.e.s les adhérent.es des autres groupements d'achat, qui viennent "pieds sous table" le midi déguster le repas. Le dessert est cuisiné par les adhérent.e.s d'une structure partenaire, qui se joignent à la tablée, permettant ainsi l'interconnaissance entre les structures.

**3 tablées ont été organisées durant l'année 2025 et près de 200 participant.e.s :** la première en avril sur le quartier de Bellevue, avec Najia en cheffe cuisinière pour un tajine qui a régalé une soixantaine de personnes. En juin, cap sur la Bottière avec une grande tablée en extérieur et des grillades pour une ambiance estivale qui a rassemblé adhérent.es et partenaires du quartier, avec un concert de musique de chambre à l'ombre des arbres en clôture du déjeuner.

Enfin, la dernière tablée de l'année à Malakoff, avec plus de 70 personnes, a mis à l'honneur un superbe couscous marocain cuisiné par Khadija et ses amies. Le dessert a été préparé par l'association Ambitions Jeunes.



## LE CONCOURS DE CUISINE

En 2025, la **quatrième édition du concours de cuisine a de nouveau rassemblé une dizaine d'équipes et près de 115 participant.e.s** autour d'un temps fort convivial, co-organisé avec des acteurs du quartier de Bellevue.

Animée par une présentatrice au micro, la soirée a mis en lumière des équipes toujours aussi inventives, proposant des recettes inspirées de leurs origines diverses et d'autres horizons culturels.

Cet événement valorise le savoir-faire des habitant.e.s, la richesse des cultures culinaires et le plaisir de cuisiner et partager ensemble, dans une ambiance chaleureuse et fédératrice fidèle à l'esprit de VRAC.



## CHANTIERS "ALIMENTATION DURABLE"

### Chantier Jeunes

Pour la deuxième fois, **VRAC a accueilli un groupe de 5 jeunes** durant la première semaine des vacances de février. En retour d'une rétribution de 200 euros pour un projet qu'ils choisissent via un accompagnement par la pépinière Centre Sud et une coordination de la ville de Nantes, ces jeunes participent aux activités de l'association. Ainsi, ils ont aidé sur une épicerie à la distribution des denrées, mais aussi fait une journée à la ferme des 9 jours pour planter une clôture, et organisé un atelier cuisine le dernier jour pour convier tous les partenaires du quartier Malakoff à venir se régaler. Une belle réussite !



### Chantier ados

La nouveauté a consisté cette année en la participation à un chantier ados, "chantier de remobilisation". **VRAC a ainsi été le support de chantier pour 8 jeunes ados en situation de décrochage scolaire**, via une coordination ville de Nantes pour un partenariat avec les collèges Rutigliano et Noë Lambert. Ces jeunes ont donc été mobilisés pour repeindre tout le local de stockage, co-encadrés par un encadrant technique et l'Accoord. Une belle manière de faire aussi de la sensibilisation à l'alimentation dans ce lieu qui lui est dédié.



## COURSE ODYSSEA

Pour la quatrième année consécutive, VRAC a participé en mars 2025 à la course Odyssée Nantes, en partenariat avec Harmonie Mutuelle. L'événement a rassemblé environ 19500 personnes. **Une quinzaine d'adhérent.e.s ont pris part à cette course caritative**, mêlant sport, solidarité et convivialité, et promouvant l'activité physique comme facteur de santé et de bien-être.



## RECAPITULATIF 2025 - PROGRAMME ANIMATION SENSIBILISATION



9 Ateliers cuisine



8 sorties ferme



5 dégustations



3 Tablees de VRAC



2 temps de formation



1 concours de cuisine

Type d'animation		Temps organisés	Public
Médiation	dégustation	5	22
Sensibilisation/nutrition	atelier cuisine	9	88
	sortie à la ferme	8	80
	concours cuisine	1	120
	tablee de VRAC	3	183
Formation / Plaidoyer	temps de formation	2	24
autre	course odyssea	1	12
	assemblée générale	1	37
Total évènements et personnes		31	566

**88**  
adhérent.e.s

88 adhérent.e.s se sont mobilisé.e.s pour cuisiner pour les autres, certain.e.s à plusieurs reprises, renforçant ainsi l'**esprit de solidarité et de partage** qui anime l'association.

**391**  
repas

**391 repas** proposés gratuitement aux adhérent.e.s et certains habitant.e.s des quartiers où VRAC intervient lors de ces différents événements culinaires de l'année

## FOCUS

### Titi floris

Pour les sorties à la ferme, nous faisons régulièrement appel à Titi Floris, une coopérative de **transport solidaire** avec laquelle nous avons plaisir à collaborer. Leur équipe est toujours à l'écoute, bienveillante et attentive aux besoins spécifiques de nos groupes.



Les minivans, pouvant accueillir jusqu'à huit personnes, sont équipés pour transporter des enfants de différents âges en toute sécurité ainsi que des personnes en fauteuil roulant. Ce partenariat nous permet de lever les freins liés à la mobilité, particulièrement présents dans les quartiers prioritaires, et de **garantir des sorties plus accessibles, inclusives et conviviales** pour toutes et tous.

# CAISSES COMMUNES DE L'ALIMENTATION

Concilier justice sociale et justice environnementale



## UNE MOBILISATION CITOYENNE IMPORTANTE



La mobilisation citoyenne a été au cœur de l'année 2025. À la suite du premier comité habitant de décembre 2024, VRAC a continué à rencontrer les habitant-e-s du quartier pour leur proposer de rejoindre le projet.

Ainsi, **en 2025 plus de 200 personnes ont été rencontrées par les équipes** sur des temps grand public : porteur de paroles, forums associatifs, réunions d'informations, café papote... L'objectif était à la fois de faire connaître le projet, mais aussi de discuter avec les personnes des questions d'alimentation qui leur tenaient à cœur. Vrac est aussi intervenu dans les lieux suivants : associations de quartier, maison de santé de Bellevue, médiathèque, centres sociaux culturels, marchés, MAB (Marché alternatif de Bellevue), AMAP, entrées d'écoles primaire.

En multipliant les lieux et les moments, l'objectif a été de pouvoir croiser des profils d'habitant.e.s différents. Les processus de démocratie alimentaire ont de plus été approfondis via l'animation du comité habitant.

## CONSTITUTION DU COMITE HABITANT ET PREFIGURATION DE LA CAISSE



Le **comité habitant de l'alimentation, composé d'une vingtaine de personnes**, a défini son fonctionnement en décembre 2024 : des réunions mensuelles, en alternance le mercredi soir et le samedi matin pour s'adapter aux différents agendas.

**Le programme des ateliers a été construit au fur et à mesure, à la fois autour des enjeux identifiés par le groupe d'animateur-trices et par les participant-e-s habitant.e.s.**

L'objectif était de construire une culture commune autour des enjeux agricoles et alimentaires avant de décider collectivement de la forme de la caisse.

**9 ateliers ont eu lieu entre décembre 2024 et juin 25** ; 30 personnes ont participé à au moins un atelier, et 15 de façon régulière. Des ateliers en sous-groupes ont été menés pour des points spécifiques (*conventionnement, modalités de cotisation*) qui étaient ensuite rapportées en plénière. Les profils socio-économiques des participant-e-s sont diverses et témoignent de la diversité du territoire d'expérimentation. Un livret d'accueil<sup>1</sup> des participant-e-s ainsi que des comptes rendus illustrés ont été mis à disposition d'un atelier à l'autre.



## ATELIER 1



### ALIMENTATION : TOUS EGAUX?

- L'alimentation dans notre quotidien
- les fonctions de l'alimentation
- les enjeux autour de l'alimentation

## ATELIER 2



### C'EST QUOI "BIEN MANGER"?

- notions de nutrition
- la notion de plaisir, de partage, de sociabilité
- lire les étiquettes et les différents labels

## ATELIER 3



### BON APPÉTIT ET BONNE SANTÉ !

- lien entre alimentation et santé, l'équilibre alimentaire
- recommandations du PNNS
- le concept d'approche globale "One Health"

## ATELIER 4



### LA PRODUCTION AGRICOLE

- Visites de ferme
- les critères de l'agriculture biologique
- réalités agricoles

## ATELIER 5



### LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

- production, distribution, transformation, consommation...
- l'exemple d'un yaourt

## ATELIER 6



### FAIRE COLLECTIF

- faciliter la participation de tou.te.s
- processus de décisions
- comment se mettre d'accord?

## ATELIER 6 ET 8



### LE CONVENTIONNEMENT

- travail sur les critères à retenir et sur leurs évaluations

## ATELIER 7



### L'OUTIL MONÉTAIRE

- préparer l'outil monétaire qui permettra les achats au sein de la caisse commune

## ATELIER 9



### LE SYSTEME DE COTISATIONS

- critères à prendre en compte dans le calcul
- choix de l'allocation par foyer

Pendant le second semestre 2025, le **comité habitant a défini les contours de la future caisse de l'alimentation** à travers 3 grands axes :

- Les modalités de prises de décision
- Les critères de conventionnement
- Les montants des cotisations et des allocations.

Le comité habitant a par ailleurs défini les modalités de prise de décision de ses membres : consensus en premier lieu, consentement puis vote à la majorité en cas de statut quo.

Plusieurs éléments qui avaient été posé par le groupe pilote (groupe resserré) préalablement aux rencontres du comité habitant :

- La délimitation géographique du projet : Bellevue, Chantenay, Sainte-Anne et Saint-Herblain Est
- Le nombre de foyers visés
- L'utilisation de la monnaie Moneko
- Les critères d'accès à la caisse

**Le comité habitant s'est ensuite attelé à établir une grille de conventionnement<sup>1</sup>**, qui a évolué au fur et à mesure de son utilisation. Pour ce faire, à travers différents ateliers, les participant-e-s ont identifié ce qui leur paraissait une alimentation idéale, souhaitable ou insuffisante, et se sont penchés sur les grilles de conventionnement d'autres expérimentations (*Montpellier, Cadenet, Gironde*).

Les habitant.e.s ont choisis de proposer **une grille de 15 critères différents** avec un système de point et de pondération. Parmi eux, la qualité des produits bien sûr (localisation, saisonnalité, labels, produits pas ou peu transformés...) mais également l'accessibilité, la lutte contre le sur-emballage ou bien encore le lien aux producteurs.trices.



ACCESSIBILITÉ



QUALITÉ



ENGAGEMENTS

Enfin, **le comité habitant a défini les montants de cotisation et d'allocation** pour les participants de la caisse, et notamment les modalités de cotisations, les montants maximum et minimum, et le choix du montant de la cotisation, le calcul du nombre de part...

**des montants de participation** qui s'appuie sur le reste à vivre, à partir de 5€ par personne, autodéterminés et basés sur la confiance, accompagnés et modifiables et adaptés à la composition familiale

**des allocations de 100€ par personne** et 50€ par personne supplémentaire dans le foyer



**UNE PARTICIPATION DES  
EXPÉRIMENTATEURS.TRICES BASÉE  
SUR LE RESTE À VIVRE PAR  
PERSONNE**



**100€ POUR LA PREMIÈRE PERSONNE  
+ 50€ PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE  
CHAQUE MOIS**

## FONCTIONNEMENT ET USAGES "TEST" DE LA CAISSE

Avant le lancement de la caisse en septembre, l'été 2025 a été l'occasion de finaliser les différents outils et process du projet. Les premiers mois de fonctionnement ont permis d'ajuster le dispositif.

- **La monnaie locale Moneko**, portée par l'association MLC 44, comme système monétaire. Cette solution a été retenue car elle est apparue comme la meilleure balance entre nécessité de suivi des flux et moyens financiers alloués à l'expérimentation. La monnaie est numérique, via une application dédiée, même si une alternative hors numérique peut être proposée.
- **Les premiers conventionnements de lieux de vente** en testant pour la première fois la grille de conventionnement, dans des structures déjà sensibilisées au projet afin de l'ajuster pour une utilisation concrète tenable. Des réunions spécifiques aux producteurs et productrices en agriculture biologique ont été organisées en partenariat avec le GAB44 et Moneko.
- **Une période test de fonctionnement** : Pour « roder » le fonctionnement de la caisse, il a été décidé que les trois premiers mois (de septembre 2025 à novembre 2025) seraient des mois « test » uniquement pour les membres du comité habitant et des personnes qui avaient participé à une partie des ateliers.
- **Date de paiement et de prélèvement** : initialement, Vrac avait proposé des prélèvements en fin de mois pour pouvoir verser les Monekos en tout début de mois. Cependant, les retours des utilisateur-ices faisaient état d'un budget contraint en fin de mois. Ces prélèvements ont donc été décalés avec une cotisation le 6 du mois, pour un versement des Moneko le 10.
- **Méthode de paiement de la cotisation** : Plusieurs possibilités ont été retenues pour permettre à tou.te.s de cotiser à la caisse : le prélèvement bancaire (le plus simple administrativement), le paiement par chèque en option supplémentaire. Le paiement en liquide a aussi été rendu possible.
- **Adaptation de la cotisation** : une progressivité plus importante pour les personnes sur-cotisantes, une possibilité de mise en pause de la cotisation et de l'allocation.

**Fin aout 2025, un temps festif de lancement de la version "test" a été organisé**, en présence entre autres des habitant.e.s du comité habitant, de la Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole et d'une soixantaine de personnes représentantes de structures associatives, agricoles, collectivités, commerces et entreprises.



## LANCEMENT "ELARGI" DE LA CAISSE ET NOUVEAUX FOYERS

18 foyers étaient inscrits en novembre 2025. 43 foyers ont rejoint l'expérimentation en décembre soit **un total fin 2025 de 61 foyers expérimentateurs.**

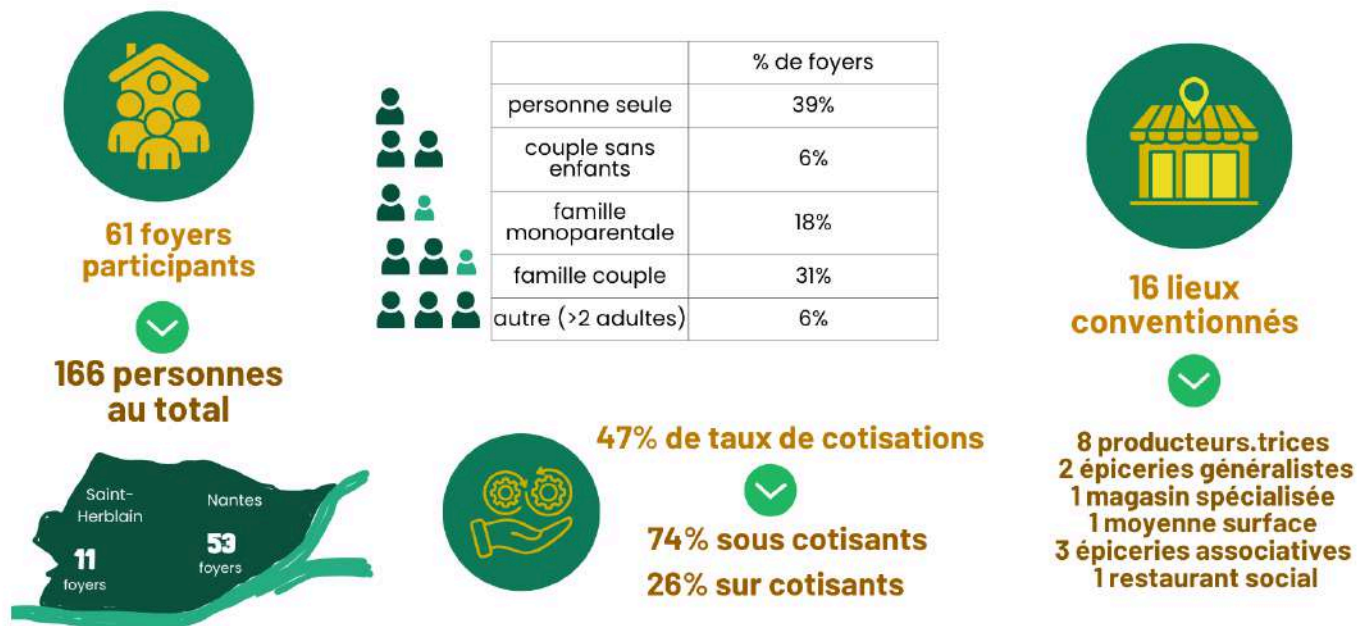
**Une journée de lancement qui a rassemblé une 60aine de personne le 6 décembre 2025** a permis de réunir les participant-e-s lors d'un temps festif, de les accueillir et de les accompagner dans la découverte concrète du projet. Une **conférence de Benjamin Sèze** a notamment été proposée, mais également un repas collectif, essentiel pour se rencontrer et des ateliers pratiques sur le fonctionnement de la caisse.



## NOMBRE DE FOYERS PARTICIPANTS

Fin 2025, l'objectif de 100 foyers participant à la caisse n'a pas encore été atteint, bien que rapporté au nombre de personnes par foyer, ce chiffre soit légèrement plus élevé (70%).

Le projet a bien pris auprès des personnes cotisant très peu (argument financier) ou sur-cotisant (aspect militant). Il est plus dur de toucher des personnes qui cotise entre 50% et 90% pour qui la « plus-value » financière se heurte à l'obstacle de la praticité : des lieux conventionnés donc restreint pour faire ses courses, avec un panier moyen potentiellement plus cher. La mobilisation se poursuivra en 2026.



## TAUX D'AUTOFINANCEMENT DE LA CAISSE

Dans les projections initiales était visé un auto-financement de la caisse à 60% ; **Fin 2025, ce taux était à 47%.**

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- La difficulté à toucher les personnes qui cotisent entre 50 et 90%
- L'accueil de plus de foyers qui cotisent très peu que prévu initialement (30 au lieu de 20).
- La composition familiale : les foyers sur-cotisants ont plutôt 1 ou 2 personnes composant le foyer, alors que les foyers cotisant très peu ont plus de membres. Ce niveau de détail n'avait pas pu être intégré au moment des projections financières de la caisses. Cela se remarque notamment car 25% des participants cotisent autant ou plus qu'ils ne reçoivent, et qu'on avait estimé ce chiffre à 30%, qui fait que cet objectif est presque atteint.

## CONVENTIONNEMENT DES LIEUX DE VENTE

Afin d'accompagner la montée en puissance du projet, **une personne a été recrutée en septembre 2025 en renfort** pour mobiliser de nouveaux foyers pour participer à l'expérimentation mais aussi pour conventionner de nouveaux lieux de vente (producteurs, commerces, association).

En effet, en ce lancement de caisse commune, il y avait un **fort enjeu à avoir un nombre suffisant de lieux conventionnés** afin de rassurer les futurs participants qui pouvaient craindre parfois bénéficier d'une offre suffisante pouvoir utiliser leurs monekos CCA.

Vrac se place comme facilitateur pour le conventionnement et permet le premier contact avec un lieu identifié par les habitant.e.. **Ce sont les habitants qui font les rendez vous de conventionnement, évalue le lieu via la grille de conventionnement et qui valide définitivement la participation du lieu à l'expérimentation.**

Avec le comité habitant, un "circuit d'achat" a permis de cibler une première zone pour trouver les lieux à conventionner. Ce circuit suit à la ligne de tram 1 qui traverse le quartier de l'expérimentation.

Par ailleurs, Le Gab44 et moneko ont fait des réunions collectives auprès des producteurs en bio sur le marché de Zola et de la Petite Hollande pour leur expliquer le projet.



Fin 2025, la majorité des commerces "conventionnables" sur la zone ont été contactée, et une partie d'entre eux, désireux de participer au projet, ont été conventionnés. **Fin 2025, 16 lieux sont conventionnés :**

- 8 producteurs.trices présent.e.s sur 5 marchés de plein vent
- 2 épiceries généralistes
- 1 magasin spécialisée (fromagerie)
- 1 moyenne surface (Biocop)
- 3 épiceries associatives solidaires
- 1 restaurant social

## MISE EN COOPERATION DES ACTEURS

**La mise en coopération était un des axes centraux de ce projet.** Cette mise en coopération se déroule sur plusieurs niveaux.

**Le groupe resserré : rassemblant une dizaine de structures, issues en particulier de différents maillons de la chaîne agro-alimentaire du territoire** (mais pas que) -; celui-ci prend en 2025 les orientations stratégiques du projet.

Les structures avaient une ambition commune mais parfois des étapes intermédiaires qui divergeaient. Il s'agissait de construire une culture commune tant en termes d'interconnaissances des structures que de travail commun.

En janvier 2025, le groupe resserré a été accompagné à la gouvernance par une consultante externe. Un des enjeux qu'elle a identifié a été notamment la prise de décision et la légitimité de ce groupe à les prendre sans pour autant déposséder les habitant.e.s de leur capacité de décision et leur pouvoir d'agir. Nous observons aujourd'hui que ce groupe, toujours actif, glisse progressivement vers un rôle d'accompagnement plus que d'orientation stratégiques, qui sont portées progressivement par le comité habitant.

**Le groupe élargi rassemble l'ensemble des acteurs des territoires intéressés par la démarche.** Il est réuni tous les 6 mois pour des temps de travail collectif et des points d'étapes. Cela permet à des structures agissant sur d'autres territoires (département voir grand ouest) de suivre l'avancée du projet, d'échanger et d'alimenter mutuellement les réflexions.

Au delà de ces espaces collectifs de travail, il s'agit de **créer les conditions de connaissances, de cultures communes et de croisements permettant de renforcer les coopérations au delà de l'expérimentation.** Cet axe est un des sujets structurants de la recherche action en cours.

## NOUVEAUX PARTENARIATS

**Un partenariat a été engagé avec l'association APF France Handicap, dans l'objectif d'évaluer l'accessibilité des points de vente.** En effet, la question de l'accessibilité allant bien au-delà de la question des personnes à mobilité réduite, l'expertise de cette structure permet d'accompagner la prise en compte des situations d'accessibilité.

De plus, Via Nantes métropole, la caisse de l'alimentation a pu solliciter **une vingtaine d'étudiant-e-s de la filière « Food Design » de l'Ecole de design de Nantes.** afin de travailler sur l'identification de la caisse commune de l'alimentation dans les points de vente, avec un triple enjeu : comment peut-on repérer facilement que le lieu de vente est conventionné, comment inviter à passer la porte et comment identifier les produits conventionnés dans le lieu de vente ? Les rendus finaux seront réalisés en février 2026, les éléments retenus seront mis en place au cours du printemps.



## LIEN AVEC LES DYNAMIQUES NATIONALES

Ce projet a bien vocation à soutenir et s'insérer dans le projet de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, portée par le collectif national de l'alimentation. **Depuis 2024, l'expérimentation fait partie du réseau intercaisse, qui rassemble différentes expérimentations en France.**

L'intérêt est triple :

- Des rencontres entre participant-e-s des caisses
- Des rencontres « techniques » pour travailler collectivement sur des sujets d'animation, de structuration de projet, questions techniques (URSSAF, participation des entreprises...).
- La production d'une boîte à outil et d'autres supports

## RECHERCHE ACTION

En 2025, une note de cadrage de la recherche action a été réalisé, permettant de définir les axes de recherche sur le projet.

L'objectif de cette recherche action, portée notamment par Julien Noël, chercheur géographe rattachée au laboratoire Eso-Nantes, est d'**analyser la montée en politique de l'alimentation via la caisse commune**, à travers plusieurs aspect, notamment la justice sociale : renfort des capacités d'accès et d'émancipation ; l'appropriation des enjeux agricoles et alimentaires et Résilience des systèmes agro-alimentaires et tester les modalités d'une démocratie alimentaire territoriale.

De manière plus opérationnelle, il s'agit de :

- modéliser / ajuster la préfiguration d'un dispositif de CCA
- analyser les changements de pratiques
- structurer / renforcer les modèles d'organisation coopératifs
- articuler les formes plurielles de participation et de mobilisation

Les attendus sont multiples : Suivi et participation à l'expérimentation, apports scientifiques, émergence de pistes d'amélioration, caractérisation des éléments de solutions, contribution au projet de sécurité sociale de l'alimentation, mise en exergue des singularités entre milieu urbain et milieu rural.

De manière conjointe ont été mis en place un protocole d'enquête comprenant des observations participantes in situ (temps d'animation...), des questionnaires de suivi/satisfaction, (en début / milieu / fin de projet) et des entretiens sensibles (vécu/ressenti de l'expérimentation).

L'année 2025 a permis de travailler ces éléments et d'entamer les premiers axes de la recherche action. Les premiers résultats seront diffusés dans le courant de l'année 2026.

## PARTENAIRES FINANCIERS

En 2025, **le projet de caisses communes alimentaires a pu compter sur le soutien financier de plusieurs partenaires engagés depuis 2024** : Nantes Métropole, La fondation Carasso, la fondation poule rousse, la banque des territoires / caisse des dépôts et, dans une moindre mesure, le département de Loire Atlantique. Ces financements ont permis de structurer l'ingénierie, aux cotés d'un financement de l'appel à projet Nantes City Lab sur le développement de l'outil monétaire numérique porté par Moneko.

De plus, sur la partie tiers financeur d'abondement de caisse, le CCAS de la Ville de Nantes, via l'appel à coopération a rejoint l'expérimentation.

Enfin, **2025 a aussi vu le travail sur la consolidation financière se poursuivre**, avec notamment l'ADEME qui rejoint les partenaires du projet à partir de fin 2025.

## LA CCA DANS LE PAYS DE RETZ

Parallèlement à la démarche nantaise, une seconde expérimentation, intégrée à la démarche globale et portée par l'association Campus Fertile, est en étude dans le pays de Retz. Celle-ci a pour objectif un lancement dans le courant de l'année 2026. VRAC participe à ce déploiement, tant dans la méthodologie que dans l'appui technique, la recherche de financement et l'axe stratégique. La recherche action concerne les deux territoires.

Le groupe pilote de la démarche travaille également sur le déploiement de l'expérimentation sur le territoire rural du Pays de Retz, porté par l'association Campus Fertile, qui parallèlement développe un tiers lieu alimentaire à Rouans dont une future caisse commune de l'alimentation sera un des leviers forts.

Plusieurs rencontres avec des habitant.e.s ont eu lieu (marchés, réunions publiques...) et des échanges se poursuivent avec les collectivités, partenaires et producteurs.trices du territoire.

Le comité habitant de l'alimentation local a débuté ses travaux sur le second semestre 2025. Passé le parcours d'échanges de savoirs, d'apprentissages et d'appropriation des enjeux alimentaires,



Ce travail avec les habitant.e.s a permis également de dessiner les contours d'une future caisse de l'alimentation avec leurs propres critères de conventionnement, modèle de cotisations et d'allocations.

La dynamique, recouvrant les territoires de Rouans, Cheix en Retz, Vue, Le Pellerin et Saint Jean de Boiseau, est aussi travaillée au sein d'un groupe d'appui composé d'acteurs institutionnels (EDS, PAT, CCAS...), des structures d'aide alimentaire et plusieurs prescripteurs.

Le groupe resseré/technique de la démarche globale est mutualisé avec la démarche nantaise, tout comme la recherche action.

Enfin, parallèlement à plusieurs moyens financiers, d'autres partenaires financiers sont associés spécifiquement à l'expérimentation rurale, dont la DREETS, la MSA ou le programme Leader.

La mise en oeuvre concrète de l'expérimentation est prévue à l'été 2026.



# ANCRAGE, PLAIDOYER, COMMUNICATION

## Porter le droit à l'alimentation pour toutes et tous

### VRAC, UNE ACTRICE DES QUARTIERS

Avec 7 groupements d'achats sur les quartiers de la métropole nantaise, l'association doit assurer une **veille permanente dans les instances institutionnelles et associatives**. En effet, l'interconnaissance avec les acteurs du territoire est indispensable pour permettre l'**orientation** des habitant.es vers notre offre, et assurer ainsi une continuité dans l'action publique.

Vrac participe ainsi aux instances suivantes :

- groupe nutrition Bellevue
- groupe alimentation Malakoff
- groupe alimentation Dervallières
- groupe précarité alimentaire Orvault
- réunion des partenaires EST Saint Herblain

Au delà des instances partenariales, Vrac a à coeur de participer aux **événements des quartiers**, véritables tremplins pour la connaissance du territoire et de ses habitant.e.s... Et **moments plein de convivialité et d'échanges toujours très riches** !

L'association a participé aux événements suivants :

- 123 solidarités, Bellevue
- Semaine du goût, Dervallières
- Marché de Noël, Dervallières
- Festinoël, Malakoff
- Bottière en fête, Bottière
- Café partagé, Plaisance
- Printemps des voisins, Malakoff

### SENSIBILISER AU DROIT A L'ALIMENTATION

Fort de son expérience, du travail du réseau national et de sa place singulière sur le territoire métropolitain, **VRAC Nantes a accentué en 2025 ses prises de paroles dans différents espaces**. L'association est notamment intervenue auprès de structures nantaises (Ecosolies, événements sur les quartiers...) mais également partager son point de vue dans d'autres villes (Saint Nazaire, Angers, Indre, Orvault...) ou autres espaces 'échanges (événement Caravalim', parution de l'étude let's food sur le panorama des expérimentations SSA...)



### ETRE DANS L'ACTION ET DONNER A VOIR

En 2025, **VRAC a renforcé ses canaux de communication pour mieux porter sa parole et donner à voir ce qu'elle menait localement**. En plus d'une newsletter trimestrielle à destination des adhérent.e.s, l'association est visible sur 2 sites internet (l'un généraliste sur son action, l'autre dédié à l'expérimentation SSA, celui ci accompagné d'une newsletter régulière sur l'action). Des points d'étape sont publiés une à deux fois dans l'année auprès des partenaires notamment financeurs.

Enfin, à l'heure des réseaux sociaux, **VRAC comptabilise aujourd'hui 878 "followers" sur facebook et 974 abonnés sur LinkedIn**, deux espaces où l'association est particulièrement active.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Gouvernance et pouvoir d'agir



**Fort de 23 membres** depuis l'assemblée générale d'avril 2025, le conseil d'administration est l'organe central de la vie démocratique de l'association.

La répartition est faite de la manière suivante :

- 5 représentent une association
- 20 sont adhérent.es à titre individuel (une personne pouvant représenter une association et être adhérente à titre individuel par ailleurs)
- 4 sont tarification +10%
- 7 sont tarification -10%
- 9 sont tarification -50%.

Cette composition illustre bien donc la représentativité du conseil d'administration et donc sa légitimité à décider des orientations de l'association.

Pour permettre à chaque membre de trouver sa place et de se sentir à l'aise dans les débats, de présenter son avis et peser dans les décisions, **l'équipe salariée a décidé de se donner les moyens de réfléchir à une véritable gouvernance partagée** et de remettre en question les outils d'animation déjà existants. Dans ce cadre, Liza a participé à une formation proposée par l'organisme de formation L'Escargot migrateur intitulée "Animer des réunions participatives".



Cela a été donc l'occasion de repartir avec de nouveaux modes de fonctionnement mais aussi de nombreux outils pour repenser l'animation entre autres des conseils d'administration.

Ainsi, **une journée a été organisée le samedi 31 août pour tous les membres du conseil d'administration** et l'équipe salariée, avec pour objectif de créer de l'interconnaissance afin de favoriser les liens interpersonnels, et ainsi atteindre un véritable collectif puissant, prêt à s'exprimer et en confiance les un.es avec les autres.

**Cette journée a permis de re-verbaliser les engagements du conseil d'administration.** Il s'est ainsi engagé à résister et lutter contre la précarité alimentaire, en accompagnant et respectant les adhérent.e.s, en allant vers le plus de nouvelles personnes possibles, en assurant la convivialité et la création de liens. Il s'engage aussi à travailler toujours plus à la pérennité de l'association.

De plus, **un programme de formation a été établi à la demande des membres du conseil** : groupes de travail sur la logistique, formation budget avec focus sur les subventions, et groupe de travail ancrage territorial pour un déploiement optimal sur les quartiers.



# RESEAU VRAC

Un réseau qui compte et milite



En quelques années, les associations VRAC en France se sont rassemblées au travers de leur adhésion à VRAC France. **un réseau singulier, horizontal, qui a pour objectif de mutualiser et capitaliser entre les structures locales**, d'accompagner le développement et la structuration des 23 associations Vrac et de **porter une parole forte, audible et porteuse de changement au travers d'un plaidoyer sur le droit à l'alimentation**.

Réseau aujourd'hui bien identifié, VRAC France développe les liens avec les autres structures de l'alimentation digne, l'agriculture durable, la santé et l'écologie tout en continuant à apporter des réponses globales à des enjeux locaux.

VRAC France se donne donc différentes missions, entre autres :

- **L'accompagnement et l'animation du réseau** avec l'organisation en 2025 de plusieurs temps de rencontres et de formations (hygiène alimentaire, outils numériques, santé et alimentation, stratégie financière, communication...)
- **La capitalisation et la formation** en mutualisant différents outils numériques (plateforme de commandes, outils collaboratifs...), en recensant les différentes possibilités d'approvisionnement, en organisant les temps de mutualisation en visioconférence ou en présentiel (formation sur la démocratie alimentaire, séminaire national, séminaire des coordinateur.trices...)
- **Le travail de plaidoyer** afin de faire reconnaître les enjeux autour de l'accès à l'alimentation de qualité auprès du grand public et des acteurs institutionnels et politiques.



Pour accompagner ses missions, **VRAC France a retravaillé ses missions autour d'une équipe de 6 personnes en partie renouvelée** dont Lorana Vincent est devenue Déléguée générale, Mondane Jactat est arrivée en tant que directrice du plaidoyer et Elsa Duparay, chargée de projet démocratie alimentaire.

Par ailleurs, depuis fin 2023, **VRAC France porte la convention sur le Fond Mieux Manger pour Tous avec le ministère de la santé, des solidarités et des familles** en lien avec la DGCS et dans une logique de redistribution aux associations locales.

L'association nationale fait partie de plusieurs groupes de travail et collectif pour faire avancer la démocratie alimentaire et le droit à l'alimentation pour toutes et tous.

De plus, **des liens réguliers existent entre les différentes associations locales** constituées en FRANCE afin de permettre de croiser les réalités de chacun, mutuelles comme singulières.



**Depuis 2 ans, VRAC France travaille à une recherche action** dont les résultats ont été partagés fin 2025. Une étude qui est née d'un besoin : prendre le temps d'observer et valoriser la richesse humaine et relationnelle du travail accompli par les équipes du réseau VRAC.

### Une recherche-action sensible et participative

Menée par Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie, avec la complicité de Nicolas Bricas, chercheur au Cirad, UMR MoISA et titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du monde, cette étude est un **rapport scientifique qui plonge dans l'univers de VRAC.**

Menée par Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie, avec la complicité de Nicolas Bricas, chercheur au Cirad, UMR MoISA et titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du monde, cette étude est un **rapport scientifique qui plonge dans l'univers de VRAC.**

Cette étude explore de manière globale son immersion aux côtés des équipes VRAC pendant plus de six mois. **Une plongée dans le quotidien des associations qui est illustrée par de nombreuses notes de terrain de Bénédicte Bonzi**, et des verbatims issus des entretiens menés avec les adhérent.es, le salarié.es et les producteur.rices.

Développée en trois grandes parties, chacune d'entre elles développe un axe majeur du projet VRAC. **L'accessibilité** ; les conditions pour la mettre en place et les différentes formes qu'elle prend au sein du projet. **Le développement du pouvoir d'agir** ; essentiel pour construire un projet porté par et pour les adhérent.es. Un pouvoir d'agir qui peut s'appuyer sur l'écoute, la participation, la convivialité et la création de liens pour réparer la fracture sociale. En enfin, **la puissance de l'alimentation choisie** ; et ce qu'elle apporte en termes de dignité et de plaisir, autant pour les adhérent.es que pour les bénévoles, les salarié.es et les producteur.rices.

### Contributions pour de nouvelles solidarités alimentaires

Un condensé, plus court est une proposition de repères pour construire de nouvelles solidarités alimentaires. Au-delà de l'ESS et de l'aide alimentaire,

**VRAC, c'est un projet où la participation du collectif est émancipatrice pour chacun.e. Un projet où le choix des produits, fait collectivement, vise à réunir différentes attentes : santé, plaisir, diversité alimentaire, culture et partage.** Et ce, sous la coordination des équipes salariées, qui mènent un véritable travail de dentelière.e.

Cette version développe également des repères issus du terrain et de partenaires, traitant de **l'importance de la participation des personnes, de l'ancrage dans les territoires, de la place des salarié.es et de la qualité des produits.** Ces repères mettent en lumière des axes pour faire grandir des projets alimentaires plus justes, durables et solidaires

# RESSOURCES HUMAINES

## Penser les conditions de travail

Dans la suite de l'année 2024 qui avait d'une part vu l'activité de la structure s'accroître (augmentation des volumes et des adhésions, nouvelles tarifications et nouveau publics, expérimentation de la caisse commune de l'alimentation...) et d'autre part plusieurs limites ayant conduites à des situations de tensions, surcharge ou d'épuisements, **l'année 2025 a permis de poursuivre la réflexion sur l'enjeu des conditions de travail à Vrac**. Si 2024 avait permis de retravailler les fiches de poste et de passer de la convention ECLAT à la convention ALISFA, l'année 2025 a vu émerger de nouveaux droits.

### CONGE MENSTRUEL ET FORFAIT MOBILITE DURABLE

Désireuse de suivre ou devancer les évolutions sociétales, et parce que l'équipe est aujourd'hui composée d'une majorité de femmes, **le congé menstruel a été instauré dès janvier 2025**. Celui ci prévoit la possibilité de 13 jours de congés liés à des règles incapacitantes, à raison d'1,5 jours dans le mois, sans visite médicale après avis du médecin.

Par ailleurs, **un forfait mobilité durable** permet à chaque salarié.e de l'équipe utilisant un véhicule "doux" dans le cadre du travail de bénéficier de 15€par mois supplémentaire.

### ACCUEIL DE STAGIAIRES

L'association reçoit régulièrement des demandes de stage. De la **troisième au BTS**, une grande diversité de jeunes a été accueillie pour des missions allant de quelques jours à plusieurs semaines. **Logistique, administration, gestion, accueil** sont autant de thématiques abordées lors de ces stages.

### L'EQUIPE SALARIEE 2025

**Guillaume HERNANDEZ**, directeur depuis février 2021 (CDI)

**Liza GUILLAUME**, chargée de développement local depuis février 2022 (CDI),

**Diane MORCHE**, chargée d'animation et de sensibilisation depuis septembre 2023 (CDI).

**Magali ARESU**, chargée de mission démocratie alimentaire (depuis avril 2024, CDI depuis septembre 2025),

**Auréli AUGUIN**, animatrice de la caisse commune de l'alimentation (CDD depuis septembre 2025)

### SERVICES CIVIQUES 2025

**Amaury BEZEULIN et Morgan DEFRESSINE** ont débuté leur volontariat en septembre 2024 pour le finir en mai 2025.

**Brenda ESNAULT et Qvention MOLLE** ont entamé un volontariat de 8 mois en novembre 2025.

### FORMATIONS DE L'EQUIPE

Courant 2025, **plusieurs formations ont été suivies par un.e ou plusieurs membres de l'équipe** : Formation "normes et hygiène alimentaire", formation "participation des habitant.e.s", formation "animation de réunions participatives", formation "prise de parole en public", formation "gestes et postures", formation "tutorat des volontaires", formation "outil numériques collaboratifs", formation "premier secours en santé mental".



### EPUISEMENT ET SURCHARGE

Le secteur associatif connaît des difficultés et l'engagement des salarié.e.s, bien souvent au delà de leurs missions, peut amener des situations d'épuisement voire burn out. Vrac en a été témoin et un arrêt de plusieurs semaines suivi d'un temps partiel a dû être nécessaire pour une membre de l'équipe. Depuis, l'association est d'autant plus vigilant sur la prévention des risques psycho-sociaux.

# FINANCEMENTS

## trouver l'équilibre dans un contexte difficile

Le monde associatif n'a jamais été autant impacté par le contexte économique incertain, difficile, contraint. C'est dans ce contexte complexe que VRAC Nantes continue de tendre vers un modèle économique hybride, équilibré et travaillé à chaque instant de l'année.

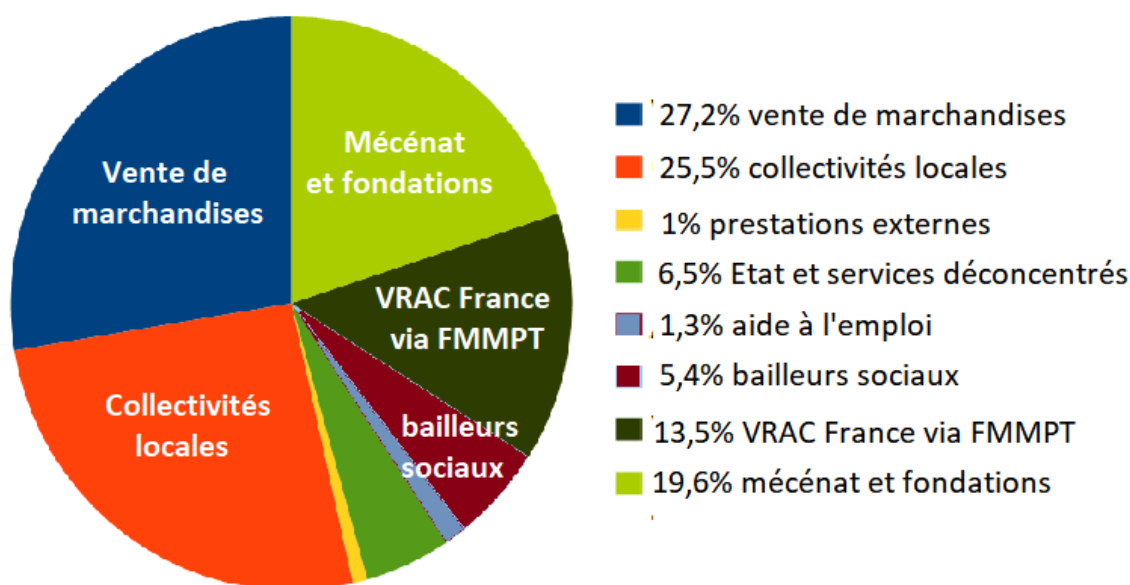
**En 2025, malgré des incertitudes au cours de l'année, VRAC Métropole Nantes finit l'année à l'équilibre.**

Pourtant, c'est en 2025 que VRAC connaît un développement important, tant sur l'augmentation importante de vente de marchandises que par le projet expérimental de caisse commune de l'alimentation. Ce développement s'est traduit par un budget global en forte hausse.

A moyen terme, les ressources de l'association restent pourtant fragiles, des interrogations existantes sur la continuité et le maintien de certaines subventions et les logiques de mécénat ayant leurs limites.

En 2025, VRAC a pu cependant compter sur **24 partenaires financiers représentant 31 sources de financements.**

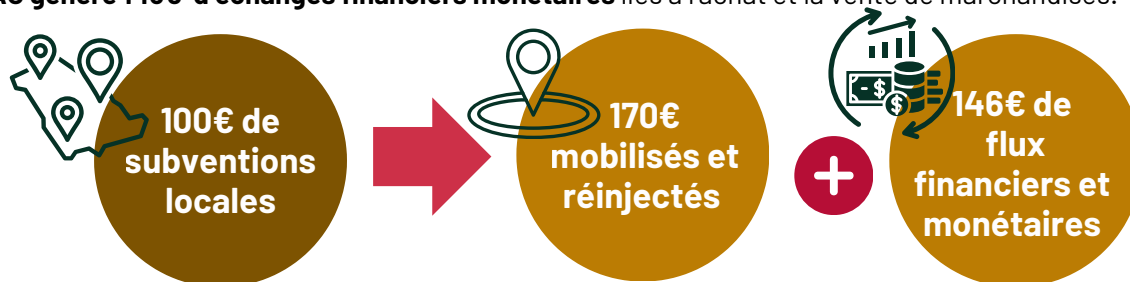
Afin de rendre plus lisible pour ses partenaires le fléchage des financements, **VRAC a mis en place en 2024 une comptabilité analytique par projets** : Groupement d'achat, programme de sensibilisation nutrition et caisses communes de l'alimentation.



## MODELE SUBVENTIONNE ET ECONOMIE CIRCULAIRE

Il est à noter qu'en 2025, pour 100€ d'argent public local alloués :

- VRAC mobilise et réinjecte sur le territoire 170€ d'argent public national ou de fonds privés
- VRAC génère 146€ d'échanges financiers monétaires liés à l'achat et la vente de marchandises.



De plus, en appuyant son projet sur les acteurs économiques du territoire et de son écosystème, **VRAC participe de retombées financières pour le territoire** : débouchés pour le monde agricole mais aussi frais de location, prestations auprès d'acteurs locaux (titifloris, formations, prestations traiteur, hébergement local,...).

COMPTE DE RESULTAT	31 DÉCEMBRE 2025	31 DÉCEMBRE 2024	VARIATIONS	VARIATIONS EN %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>519 379</b>	<b>415 291</b>	<b>104 088</b>	<b>25%</b>
<b>Cotisations</b>	<b>595</b>	<b>1 074</b>	<b>-479</b>	<b>-45%</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>126 650</b>	<b>96 652</b>	<b>29 998</b>	<b>31%</b>
Ventes de biens	126 650	96 254	30 396	32%
Ventes de prestations de services	-	398	-398	-100%
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>374 360</b>	<b>302 580</b>	<b>71 780</b>	<b>24%</b>
Concours publics	-	-	-	-
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	372 592	301 330	71 261	24%
Ressources liées à la générosité du public	1 769	1 250	519	41%
Contributions financières	-	-	-	-
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>-</b>	<b>14 587</b>	<b>-14 587</b>	<b>-100%</b>
<b>Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>17 586</b>	<b>-</b>	<b>17 586</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits</b>	<b>188</b>	<b>398</b>	<b>-210</b>	<b>-53%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>520 600</b>	<b>401 779</b>	<b>118 821</b>	<b>30%</b>
Achats de marchandises	181 731	137 370	44 361	32%
Variation de stock	1 807	-4 458	6 264	-141%
Autres achats non stockés	5 646	6 838	-1 192	-17%
Services extérieurs	22 414	15 188	7 226	48%
Autres services extérieurs	68 154	38 941	29 213	75%
Aides financières	-	-	-	-
Impôts et taxes	3 336	3 439	-103	-3%
Salaires et traitements	135 850	136 957	-1 107	-1%
Charges sociales	41 576	43 541	-1 965	-5%
Amortissements et provisions	5 084	6 108	-1 023	-17%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-	-	-	-
Report en fonds dédiés	34 820	17 586	17 234	98%
Autres charges	20 182	269	19 914	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 221</b>	<b>13 512</b>	<b>-14 733</b>	<b>-109%</b>
Produits financiers	1 672	956	715	75%
Charges financières	-	-	-	-
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 672</b>	<b>956</b>	<b>715</b>	<b>75%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>451</b>	<b>14 469</b>	<b>-14 018</b>	<b>-97%</b>
Produits exceptionnels	-	4 542	-4 542	-100%
Charges exceptionnelles	-	2 028	-2 028	-100%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-</b>	<b>2 514</b>	<b>-2 514</b>	<b>-100%</b>
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
<b>EXCEDENT (+) / DEFICIT (-)</b>	<b>451</b>	<b>16 982</b>	<b>-16 531</b>	<b>-97%</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>31 DÉCEMBRE 2024</b>	<b>VARIATIONS</b>	<b>VARIATIONS EN %</b>
<b>Répartition des charges par natures :</b>	<b>30 533</b>	<b>27 184</b>	<b>3 349</b>	<b>12%</b>
Secours en nature	-	1 908	-1 908	-100%
Mise à disposition de biens	5 725	4 725	1 000	21%
Prestations	1 908	-	1 908	-
Personnel bénévole	22 899	20 551	2 349	11%
<b>Répartition des ressources par natures :</b>	<b>30 533</b>	<b>27 184</b>	<b>3 349</b>	<b>12%</b>
Bénévolat	4 725	4 725	-	0%
Prestations en nature	2 908	1 908	1 000	52%
Dons en nature	22 899	20 551	2 349	11%
<b>TOTAL DES PRODUITS (y compris contr.)</b>	<b>551 584</b>	<b>447 973</b>	<b>103 610</b>	<b>23%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (y compris contr.)</b>	<b>551 132</b>	<b>430 991</b>	<b>120 142</b>	<b>28%</b>

# PERSPECTIVES

## 2026 : Une année charnière, politique et festive

L'année 2026 s'annonce être une année particulière pour VRAC, entre temps forts, plaidoyer, consolidation et questionnements sur la suite de son projet.

### La triple tarification en question

Depuis 2023, VRAC France a été lauréate du Fond Mieux Manger pour Tous au niveau national impliquant avec elle les associations locales désireuses de porter une triple tarification. La convention de partenariat a été renouvelée pour une 4<sup>ème</sup> année mais l'enveloppe globale est moindre.

Aussi, **VRAC Nantes devra rechercher l'équilibre entre accessibilité et sécurité financière**. Plusieurs VRAC en France feront le choix dès début 2026 d'une tarification à -30% en lieu et place de celle à -50%. Un chemin que pourrait emprunter Vrac Nantes, avec un inconnu encore réel sur le maintien de cette subvention en 2027.

### l'enjeu des élections municipales

Depuis sa création, VRAC Nantes s'est construite en relation étroite avec les politiques publiques dans un enjeu d'intérêt général et de réduction des inégalités alimentaires, sociales et économiques. Les élections municipales de mars 2026 marqueront un moment important dans les perspectives politiques menées localement et dans le possible soutien à l'association.

Pour ses élections, **le conseil d'administration de Vrac travaillera à une série de contributions pour alimenter les programmes des différent.e.s candidat.e.s** et se mettra en lien avec d'autres structures pour peser dans le débat.

### le soutien des bailleurs sociaux

Les bailleurs sociaux ont une place importante dans le soutien au projet de l'association, tant les liens entre alimentation, logement, pouvoir d'achat et droits fondamentaux sont importantes. Après 3 ans de convention avec l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire, **un travail sur les perspectives de cet essentiel partenariat devra être mené.**

### Rassembler autour des 5 ans



Le projet de VRAC réside aussi dans sa force de rassembler et d'accroître le pouvoir d'agir des habitant.e.s.

En 2026, **VRAC Nantes proposera plusieurs temps forts pour fêter les 5 ans de l'association** sur le territoire de la métropole nantaise et mettre en lumière les valeurs qu'elle défend.

### L'avenir des caisses communes

En trois ans, VRAC Nantes a su rassembler de nombreuses structures et partenaires autour de l'idée de plus de démocratie alimentaire et de l'expérimentation de caisses communes de l'alimentation. **Si le premier objectif a été de développer la caisse nantaise pendant un an, se posera alors de la suite possible du projet de caisse commune de l'alimentation** dans le courant de l'année 2026.

# REMERCIEMENTS



## AUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

### COLLECTIVITÉS LOCALES

- Nantes Métropole
- Ville de Nantes / CCAS
- Ville de Saint Herblain
- Ville d'Orvault / CCAS
- Conseil Départemental de Loire Atlantique

### BAILLEURS SOCIAUX

- Nantes Métropole Habitat
- Aiguillon Construction
- Atlantique Habitations
- La Nantaise d'habitations
- Habitat 44
- Harmonie Habitat
- CDC habitat
- Vilogia

### SERVICES DE L'ETAT

- Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
- DREETS - DEETS Pays de la Loire
- Préfecture de Loire Atlantique
- Agence Régionale de Santé
- caisse des dépôts/banque des territoires

### ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Harmonie Mutuelle
- Entreprise UMR groupe VyV
- Fondation Carasso
- Fondation de France
- Fondation Poule Rousse

## AUX ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES DANS LE PROJET VRAC ET STRUCTURES PARTENAIRES

## AUX HABITANT.E.S ENGAGÉ.E.S DANS L'ASSOCIATION

## AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES, FOURNISSEURS A NOS CÔTÉS

## A L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS VRAC EN FRANCE

## ILS NOUS SOUTIENNENT

